

Do Võ Phi Hùng Cũ HS Petrus Ký (67-74) tặng Huỳnh Chiêu Đăng chủ Kho Sách Xưa Quán Ven Đường

5^e Année - N° 225

Le N° : 1 \$ 00

Jendredi 21 Décembre 1944

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
15634



VOTRE INTERET

VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.*

SOUSCRIVEZ AUX
Bons du Trésor
indochinois

BONS A UN AN

émis à 98 \$ 30

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 65

remboursables

au gré du porteur

au pair à trois mois de date
à 100 \$ 40 à six mois de date
à 100 \$ 85 à neuf mois de date
à 101 \$ 35 à un an de date

Vous trouverez aux guichets des Banques,
des comptables du Trésor et de l'Enregistre-
ment des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000
et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois
d'échéance, et les bons à trois mois à toute
époque sont escomptables à la Banque de
l'Indochine (Taux 2.50 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

5^e Année - N° 225

21 Décembre 1944

Edité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES
29, boulevard Đông-Khanh — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc.
doivent être adressés à la Revue

« INDOCHINE »

29, boulevard Đông-Khanh — HANOI

Adresse télégraphique : REVUINDO.

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 40 \$ 00, 6 mois : 25 \$ 00

Etranger :

Un an : 55 \$ 00, 6 mois : 35 \$ 00

Le numéro : Une piastre.

SOMMAIRE

Couverture : Femme tonkinoise, photo Marc ALEX.

La France de l'esprit. — Le travail universi-
taire, par H. GOUIER.

Les Français au service de l'Indochine. — Une
vie consacrée à l'Annam et aux Annamites. —
Le Père Cadière, par Paul BOUDET.

En marge d'une exposition d'Art annamite, par
NGUYEN-VAN-TO.

Petit conte laotien, par le Dr Guy ISSARTIER.

Un animal fantomatique : le rhinocéros d'Indo-
chine, par Jean-Claude DEMARIAUX.

Initiation saumurière, par R. le JARIEL.

La jonque, par Claude DERVENN.

Abonnements : Les abonnements partent
du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande
de changement d'adresse doit être accompa-
gnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler
l'adresse précédente, faute de quoi le chan-
gement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos
lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adres-
sent un règlement, de bien vouloir nous
rappeler le numéro figurant en haut, à
droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont en-
voyées un mois environ avant l'expiration
de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un
mois après la fin de l'abonnement, nous
serons dans l'obligation d'envoyer un recou-
vrement postal et les frais en seront à la
charge de l'abonné. Aucun règlement par
acompte n'est accepté.

LA FRANCE DE L'ESPRIT

LE TRAVAIL UNIVERSITAIRE

par H. GOUHIER

UNE double tâche définit le travail universitaire en France : l'une est la recherche scientifique, en donnant à ce dernier mot son sens le plus large afin d'y comprendre aussi bien l'histoire littéraire que les mathématiques ou la chimie ; la seconde est la préparation des examens ou concours qui ouvrent les carrières exigeant une culture supérieure. L'Université française veut donc être, à la fois, le lieu où s'élabore le savoir et celui où se forment les futurs médecins, les futurs juges, les futurs professeurs.

Il n'est certes pas toujours commode de concilier ces deux missions, mais des difficultés pratiques ne compromettent nullement le principe qui justifie la nécessité de les unir et donne à notre pédagogie sa signification humaniste ; la meilleure préparation aux carrières exigeant une culture supérieure doit se faire là où le savoir est cultivé pour lui-même, car c'est ce désintéressement qui rend la culture vraiment supérieure.

On pourrait fort bien concevoir une formation purement professionnelle des médecins, des juges ou des professeurs dans des écoles techniques de médecine, de législation et de pédagogie : nous estimons, au contraire, que des professeurs de grec et de latin doivent avoir pour maîtres les philologues qui établissent les textes anciens, que magistrats et avocats doivent apprendre le droit auprès des juristes qui en expriment l'esprit ou en écrivent l'histoire, que le plus modeste médecin de campagne doit être initié à l'anatomie et à la physiologie par ceux qui participent personnellement à leur création continue.

A travers cette rapide esquisse, les tâches de l'Université française la distinguent sans doute peu des autres ; sa vie propre n'apparaît qu'à travers certaines institutions ou, mieux encore, certaines traditions.

La double fin qu'elle se propose a pour conséquence naturelle deux types d'examens. Les uns sont faits de compositions d'interrogations, de travaux pratiques, épreuves scolaires destinées à contrôler l'acquisition d'un savoir et surtout l'existence de certaines

qualités d'esprit. Les autres consistent en une présentation de travaux personnels permettant à un « chercheur » de montrer ce qu'il peut produire. Prenons comme exemple, pour le premier type, l'agrégation de l'enseignement secondaire ; pour le second, le doctorat donné dans les Facultés des lettres ou des sciences : ce que sont devenus ce concours et cet examen fera immédiatement sentir l'esprit du travail universitaire français.

Les agrégations des lettres et des sciences sont des concours qui assurent le recrutement des professeurs de lycée. Par leur origine et leur destination, ce sont des concours professionnels : le nombre des admis est fixé chaque année en tenant compte des besoins de l'enseignement secondaire ; le jury doit comprendre au moins un professeur de lycée ; en outre, les inspecteurs généraux de l'enseignement secondaire y jouent un rôle très important.

Or, ce concours professionnel est devenu une épreuve de culture générale supérieure. Ainsi, puisqu'il s'agit d'examiner de futurs professeurs, une ou deux « leçons » sont imposées aux candidats : mais il ne s'agit nullement, comme on pourrait le croire de « leçons » semblables à celles que le candidat ferait dans une classe de lycée ; le jury exige un travail qui, par l'érudition et la qualité de la pensée, se rapproche plutôt d'une conférence d'Université.

La première conséquence est de donner à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur un personnel ayant même formation et même culture.

Autre conséquence : l'agrégation attire certains jeunes gens sans vocation pédagogique qui lui demandent une discipline et une culture ; on les retrouvera plus tard dans la littérature ou le journalisme, dans la diplomatie ou dans l'Eglise, parfois même dans les affaires.

La thèse de doctorat représente, en principe, le premier essai d'un jeune « chercheur » qui « fait ses preuves ». En réalité, elle suppose de longues années de préparation. Après la guerre de 1914-1918, une réaction parut même nécessaire dans les Facultés des lettres ; la thèse tendait à devenir, sinon le travail d'une vie, du moins une

œuvre de la maturité ; Hamelin avait dépassé la cinquantaine lorsqu'il présenta son célèbre « Essai sur les éléments principaux de la représentation », et Victor Delbos avait quarante-deux ans au moment de « La Philosophie pratique de Kant ». Si les docteurs de trente ou trente-cinq ans ne sont pas rares aujourd'hui, la thèse reste pourtant un monument. Un titre très particulier ne doit pas faire illusion : les cinq cents pages que M. Henri Guillemin consacre au « Jocelyn » de Lamartine constituent un vaste tableau de la littérature et de la pensée françaises autour de 1830 ; les deux volumes que M. André Fugier publie sur « Napoléon et l'Espagne » éclairent plus vivement la politique impériale que tel ouvrage dit « de synthèse ».

Telles sont nos traditions.

Elles sont et peuvent être discutées ; mais elles soutiennent quelque chose qui existe et elles le soutiennent si bien, que l'édifice ne s'est pas écroulé après juin 1940.

De multiples décrets ont déjà réformé l'Université : l'agrégation a survécu. Qu'est-ce que cela signifie ? Il y aurait sans doute bien peu de voix pour affirmer que ses dissertations et ses leçons offrent le plus sûr moyen de reconnaître le talent. Mais ses adversaires la remplaceraient par une série d'expériences purement professionnelles, telles que des stages assez longs dans des classes de lycée et contrôlés par plusieurs inspections : ce qui subsiste avec l'agrégation, c'est moins la forme toujours discutable d'un concours que la volonté de maintenir dans l'économie intellectuelle du pays une épreuve de culture supérieure.

Quant au doctorat, il demeure tel qu'il était. L'Université de Lille est certainement parmi les moins favorisées ; elle se trouve dans une région qui fut très éprouvée par la guerre qui, depuis l'armistice, appartient à une « zone interdite » : les circonstances étaient peu propices à une reprise immédiate du travail universitaire. Or, en 1930, trois thèses philosophiques arrivaient à leurs derniers chapitres ; un gros ouvrage sur le comte de Boulainvilliers, une étude sur la métaphysique de Maine de Biran, un exposé critique de la pédagogie de Ferrière ; les trois thèses étaient achevées, imprimées et soutenues avant juillet 1941. Elles sont telles que le jury les aurait connues si la mobilisation ou l'invasion n'avaient complètement bouleversé l'existence de leurs auteurs. Mais ici apparaît l'un des faits les plus importants dans l'histoire récente de la France : la rapidité du retour à la vie de l'esprit.

Dès le mois d'octobre 1940, quiconque pénétrait dans une Université, comme élève ou comme maître, avait l'impression qu'une chaîne était renouée, que quelque chose continuait. Le nombre des étudiants n'avait pas diminué ; on ne sentait ni du côté des jeunes filles, ni du côté des jeunes gens une préférence particulière pour les carrières qui profiteront demain de la prospérité liée à la reconstruction d'un monde en ruines. Les témoignages sont même unanimes pour reconnaître dans la jeunesse des Universités un souci vraiment profond de culture désintéressée, une volonté spontanée de se remettre au travail et de retrouver dans son univers familier des valeurs qui ne trompent pas. Reprenant à la fin de l'année 1940 un enseignement de l'histoire de la philosophie, l'occasion me fut donnée de voir quel accueil recevaient Platon, saint Thomas, Descartes et Auguste Comte, et combien il était facile de faire sentir, sous les jeux les plus subtils de l'esprit, la présence des problèmes essentiels. Et ces mêmes étudiants remplissaient deux fois une salle de cinéma avec une lecture publique du « Soulier de satin », de Paul Claudel. Oui, malgré les préoccupations de l'heure auxquelles personne ne cherche un impossible divertissement, on avait la certitude que quelque chose continuait.

En août, un étudiant du Nord nous écrivait : « Depuis deux ans, je vis en contact étroit avec la pensée de Pascal, j'ai monté la garde avec le petit « Brunschvicg » en poche et j'ai souvent posé le fusil pour prendre le crayon... Et quand j'ai été fait prisonnier, Pascal a été mon compagnon de chaque jour et presque de chaque heure ; au milieu de la misère physiologique, du désarroi moral, des souffrances et des privations, j'ai repensé, phrase par phrase, la prière pour le bon usage des maladies ; à chaque pensée sur l'homme j'ai pu attacher comme une illustration, souvent cruelle, tel ou tel épisode d'un présent trop, beaucoup trop humain. Jadis je l'étudiais en bon élève ; je l'ai compris en homme, avec mon cœur, je ne crois pas m'être trompé. Et quand je suis rentré en France, au cours d'une longue convalescence qui n'intéressait que mon corps, c'est à Pascal que j'ai consacré chacune de mes journées, comme je lui consacre chaque jour de ces vacances, endeuillées par la pluie et le reste. Pensez-vous que d'une telle intimité on puisse tirer quelque chose qui ait une valeur universitaire ? »

On peut citer cette lettre : le cas n'est pas exceptionnel. Si les circonstances restent peu favorables à la vie de l'esprit, ce n'est sûrement pas la vitalité qui manque à l'esprit.

LES FRANÇAIS AU SERVICE DE L'INDOCHINE

UNE VIE CONSACRÉE A L'ANNAM ET AUX ANNAMITES

LE PÈRE CADIERE

par Paul BOUDET

Remarquablement imprimé par les presses de l'I.D.E.O., sous les auspices de la Société de Géographie de Hanoi, vient de paraître le premier volume des œuvres du R. P. Cadrière. On sait que cette Société s'est proposée de réunir en trois volumes toutes les publications de ce modeste mais grand Français, éparées depuis un demi-siècle entre de nombreuses revues tant indochinoises que métropolitaines. C'est une œuvre considérable que nous devons au R. P. Cadrière, une œuvre qui a touché tous les sujets, mais par-dessus tout une œuvre d'amour, née d'une longue étude des Annamites et d'une longue patience. Aucun Français d'Indochine ne devrait ignorer les travaux du R. P. Cadrière ; car leur lecture doit lui faciliter la compréhension du peuple annamite auprès duquel il est appelé à vivre.

Le premier volume paru est consacré aux articles du R. P. sur les Croyances et pratiques religieuses des annamites. M. Paul Boudet, directeur des Archives et Bibliothèques de l'Indochine, président de la Société de Géographie qui a été le principal artisan de cette édition, les a fait précéder de quelques pages ; il a bien voulu nous autoriser à les reproduire pour nos lecteurs.

IL y a eu, cinquante ans, en 1942, que le Père Cadrière est arrivé comme missionnaire en Annam : cinquante ans, c'est-à-dire toute une existence consacrée au peuple d'Annam et dont l'activité n'a eu d'autre objet, en dehors de l'apostolat, que l'étude de ses mœurs, de ses coutumes, de son histoire, de son art. Le Père lui-même, lors des fêtes de son jubilé, en 1942, a dit comment il avait été amené, en étudiant la langue, les croyances et l'histoire des Annamites, à les aimer de plus en plus.

« J'ai compris les Annamites, parce que j'ai étudié ce qui les concerne.

« J'ai étudié leur langue, dès mon arrivée ici, et je continue à le faire à l'heure actuelle, et je me suis rendu compte que la langue annamite est d'une grande finesse au point de vue de la construction et que sa richesse au point de vue du vocabulaire ne doit pas être dédaignée, comme on le fait trop souvent aujourd'hui.

« J'ai étudié leurs croyances, leurs pratiques religieuses, leurs mœurs, leurs coutumes et je suis convaincu que le peuple annamite est profondément religieux, que ses croyances sont pures, et que, peut-être, lorsqu'il a recours au Ciel, lorsqu'il sacrifie au Ciel, il s'adresse au même Etre tout-puissant que j'adore moi-même en le nommant Dieu, et qu'il a conservé ainsi au fond de sa conscience, cette étincelle de la religion naturelle que le Créateur dépose dans l'âme de tout être raisonnable.

« J'ai étudié son histoire et j'ai vu, au long des siècles, plus particulièrement depuis la fondation de la dynastie des Nguyễn, que la nation annamite a été soutenue, depuis son origine, par une haute idée de développement et de progrès, qu'elle a poursuivie et réalisée avec un grand courage et une grande souplesse d'adaptation aux conditions diverses qu'elle rencontrait sur sa route.

« Ayant étudié et compris les Annamites, je les ai aimés.

« Je les ai aimés à cause de leur belle intelligence, de leur vivacité d'esprit. J'ai été professeur, j'ai fait passer des examens pendant de longues années, je puis rendre sur cette question un jugement fondé.

« Je les ai aimés à cause de leurs vertus morales. Etant fils de paysan, et ayant passé ma vie en Annam au milieu de paysans, j'ai pu me rendre compte que le paysan français et le paysan annamite se ressemblent étrangement : ici comme là-bas, petites idées de la vie journalière, des champs, du marché, des repas quotidiens, du village ; mais ici comme là-bas, grands sentiments, amour profond de la famille, secours et entraide mutuels, ténacité au travail, résignation dans leur vie pauvre, dans leur vie dure de chaque jour.

« Je les ai aimés à cause de leur caractère. Jadis, quand je voyageais en palanquin ou en barque, j'ai pu voir, j'ai pu admirer la joie de vivre, la gaieté, l'esprit primesautier de mes porteurs, de mes rames, qui, cependant fournissaient un labeur pénible, pendant des heures, pendant des journées entières.

« Je les ai aimés, enfin à cause de leurs malheurs. Que de souffrances : que de peines, que de misères, parmi la population annamite, misères parfois méritées, mais si souvent résultant de la fatalité et d'un destin aveugle ! »

Toute la vie du Père Cadrière, et Dieu merci, elle n'est pas encore à son terme, tient dans ces quelques lignes : il a étudié, il a compris, il a aimé l'Annam et les Annamites.

Né à Aix-en-Provence en 1869, d'une rude famille de terriens, le Père Cadrière est arrivé en Annam en octobre 1892. Il avait alors vingt-trois ans.

Après de bonnes et solides études, à l'école communale, puis au Lycée Mignet, et enfin au séminaire d'Aix-en-Provence, il venait d'achever sa formation de missionnaire au séminaire des Missions Etrangères qui a fourni, depuis le XVII^e siècle, tant de bons ouvriers apostoliques.

Désigné pour la Mission de Hué, il ne l'a plus quittée que pour un ou deux brefs séjours en Europe, pendant lesquels il a poursuivi ses recherches à Rome et à Paris.

Dès son arrivée, il se met, comme il sied à un missionnaire, à l'étude de la langue et pendant trois ans, il s'applique à en pénétrer toutes les finesses.

Il nous a dit, dans ses « Souvenirs d'un vieil

annamitisant», toutes les difficultés et toutes les satisfactions de son travail persévérant. Mais il a voulu faire profiter les autres de son expérience et il a publié de savantes études de linguistique, comme ses « monographies de la voyelle finale et de la semi-voyelle labiale », le « dialecte du Haut-Annam » et le « dialecte du Bas-Annam », sans pour cela négliger les questions pratiques, comme la réforme du quôc-ngu, à laquelle il a consacré plusieurs articles ; il a même publié une méthode pour enseigner le quôc-ngu aux enfants : le savant ne craint pas, à l'occasion, de faire de la vulgarisation.

Depuis 1901, il ne cesse d'enrichir les études sur l'Indochine de nombreux travaux sur l'histoire, le folklore, l'archéologie ou la religion.

Il fut un des premiers collaborateurs du « Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient », auquel il donna dans le tome premier (1901), les « croyances et les dictons populaires de la vallée de Nguôn-son ».

La Providence ayant voulu qu'il fût placé, à ses débuts, dans le Quang-binh qui fut le boulevard du Royaume des Nguyen, dès 1902, il s'attaqua à la géographie historique de cette région, qu'il étudia et qu'il développa dans ses « Lieux historiques » pour aboutir à sa magistrale synthèse du « Mur de Dong-hoi » qui est, à la vérité, sous son titre un peu énigmatique, l'histoire complète, précise, exhaustive de l'établissement des Nguyen en Cochinchine : modèle d'érudition qui laisse peu à découvrir et qui met en lumière l'énergie tenace des Nguyen pour constituer, agrandir et défendre le patrimoine de leur ancêtre Nguyen-Hoàng. C'est à juste titre que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a accordé, en 1903 le Prix du Budget à ce travail.

Entre temps, le Père Cadière a publié la première étude sur les « Sources annamites de l'Histoire d'Annam » en collaboration avec M. Pelliot, des articles sur les monuments chams du Quang-tri, du Quang-binh et de Thua-thiên, les « tableaux chronologiques des dynasties annamites », sans compter de nombreuses notes de botanique, car pour lui, les fougères, les algues, les aroïdées et les orchidées n'ont pas de secrets.

Il serait fastidieux d'énumérer les quelque quatre-vingt-dix articles donnés, de 1901 à 1920, au « Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient », à la « Revue Indochinoise », aux « Annales des Missions Etrangères », au « Bulletin archéologique de l'Indochine », à la « Revue Anthropos », etc.

A partir de 1913, une nouvelle et capitale activité va s'emparer du Père Cadière et lui donner, à nos yeux, un nouveau mérite.

Il est le créateur et il reste l'animateur du « Bulletin des Amis du Vieux Hué ». C'est autour de lui et du Docteur Sallet que se groupaient, à la fin de 1913, une quarantaine de membres qui se donnaient la noble tâche de « rechercher, de conserver et de transmettre les vieux souvenirs d'ordre politique, religieux, artistique, tant européens qu'indigènes qui se rattachent à Hué, et à ses environs ». Un bulletin devait être publié et depuis 1914, malgré la guerre mondiale, malgré les crises et la guerre actuelle, il a poursuivi une existence régulière, active et brillante. Si la plupart de ses fondateurs ont quitté l'Indochine et même ce monde, celui qui en fut l'animateur et qui modestement s'intitule « le rédacteur du bulletin », continue à lui apporter sa précieuse direction et sait lui réserver les meilleures collaborations.

Peut-être, faut-il un peu regretter que le Père Cadière ait consacré tant de soins au « Bulletin des Amis du Vieux Hué » : s'il n'avait pas été entière-

ment accaparé par cette œuvre, il aurait songé à nous donner la synthèse de ses travaux, si variés, à nous apporter une histoire des pays annamites, un manuel de linguistique, une encyclopédie des croyances et des religions de l'Annam. Je n'en suis cependant pas certain, car le Père Cadière, s'il aime les études bien délimitées, la netteté et la précision dans les détails, répugne, par contre, aux généralisations : il se plaît à peindre telle ou telle figure, à étudier telle période, il n'a pas de goût pour les grandes fresques.

Et puis, il aurait fallu qu'il quittât sa thébaïde de Di-Loan : l'Ecole Française d'Extrême-Orient n'a pas réussi à l'en tirer ; il avait été, dès 1901, parmi les premiers collaborateurs du Bulletin : membre correspondant en 1903, il fut nommé membre en 1918, pour redevenir bientôt membre correspondant, plutôt que de quitter, pour la ville qui le réclamait, la retraite quiète et fleurie qu'il s'est créée à Di-Loan.

Et vous lui donnerez raison quand vous saurez de quelle tranquille existence il jouit, à l'ombre du clocher de son église.

Pour découvrir sa retraite, il faut presque un fil d'Ariane : quiconque voudrait l'atteindre sans guide, risquerait de s'égarer dans les méandres aux haies touffues du village annamite. A quelques kilomètres de la route Mandarine, si vous prenez la route qui mène à la plage de Cua-Tung, vous trouverez juste après le séminaire de An-Dinh, qui fut l'un des premiers du pays d'Annam, un petit chemin qui longe, en serpentant, la lagune. Bientôt, après avoir parcouru quelques centaines de mètres, vous parviendrez devant le parvis de l'église : ce sera comme un éblouissement, au sortir du chemin couvert, obscurci par la verdure.

Deux tours sans flèches se dressent : elles encadrent un portail, dont le tympan porte le Dieu de majesté, encadré des quatre animaux symboliques, comme à Chartres. Sur un pied droit, une réplique de la Vierge de Notre-Dame de Paris. Derrière cette façade, un clair vaisseau d'un gothique simple mais très pur : vision de France parmi un paysage annamite, mais vision harmonieuse, non discordante et bien différente de l'image choquante que nous offrent, parmi les mares et les rizières, tant d'églises de style rococo, italien ou espagnol. A la vérité, cette église n'est pas l'œuvre du Père Cadière, qui l'a seulement entretenue et embellie avec amour.

A gauche du clocher, s'abrite sa maison, maison annamite de bois sculpté où rien n'a été sacrifié au style moderne. L'air y est frais et seul le chant des nombreux oiseaux qui peuplent les volières en anime le silence.

Devant la maison, le Père Cadière a rassemblé un véritable jardin botanique, où toutes les espèces rares de fougères, d'aroidées et d'orchidées se rencontrent autour d'un vieux puits moussu.

C'est là, dans ce cadre où rien ne trouble le recueillement que le chant des oiseaux, le son des cloches et les prières psalmodiées des religieuses, que le Père a passé et passe le plus clair de son temps.

Douce retraite accueillante pour ses amis, qui sont nombreux, et que ne dédaignent pas de visiter les grands de la terre.

Tel est l'homme, telle, l'œuvre, dont la Société de Géographie publie aujourd'hui une faible mais importante partie, celle qui traite des « Croyances et pratiques religieuses des Annamites » : nous espérons que, poursuivant ce travail dans les autres domaines qu'a abordés le Père Cadière, elle pourra entreprendre la publication de ses œuvres historiques, puis de ses travaux de linguistique.

EN MARGE D'UNE EXPOSITION D'ART ANNAMITE

par NGUYỄN-VĂN-TỔ

L'HISTOIRE des arts mineurs est, en Annam comme en Chine, tout entière liée à l'histoire religieuse. En Annam comme en Chine, le bronze et le marbre n'ont pas eu, jusqu'à une époque récente, de destination privée ou d'emploi laïque ; le bibelot d'appartement, la statuette d'étagère, l'effigie d'empereurs, de héros ou de sages, sont restés également inconnus. A l'exception de quelques objets destinés aux grands mandarins, le cuivre et le bois sculpté demeurèrent réservés aux cultes bouddhique, taoïque, ou confucéen.

Pas plus que le culte des ancêtres, le confucianisme n'a tenté ni admis, du moins en sculpture, la figuration des hommes. Tables et encadrements d'autels, objets de culte et vases de sacrifice, constituèrent donc, à eux seuls, pendant de longs siècles, tout l'art des sculpteurs annamites.

Non pas que tous soient d'un goût sûr et parfait, mais il est peu de meubles, à mon avis, qui soient aussi complètement représentatifs d'une époque que ceux qui sont conservés à Đình-băng, à Cồ-loa, à Thô-hà, où une table à offrandes porte, en caractères chinois, la date de la 1^{re} année Vĩnh-Thọ ou 1658. Sans doute, les ouvriers annamites ne furent pas les inventeurs de leur système de décoration, qui est d'inspiration chinoise. Mais ils en tirèrent le plus puissant parti décoratif, en même temps qu'ils furent d'étonnants laqueurs, et surent donner à leurs œuvres ce caractère large et grandiose bien particulier aux meubles annamites des XVII^e et XVIII^e siècles.

Par ailleurs, ce qui caractérise la plupart de ces meubles, c'est la suppression presque absolue de la surface plane et le caprice d'une ornementation où la ciselure est poussée aux limites les plus extrêmes de la finesse. Le tabernacle du temple funéraire des Lý, à Đình-băng, ainsi que plusieurs autres qui sont la reproduction d'anciens autels, sont fouillés d'arabesques foliacées et florescentes, mais conventionnelles et rythmiques. Certains panneaux, moins compliqués en tant qu'assemblage, mais d'un effet tout aussi puissant, sont conservés dans les pagodes classées de Nam-dinh et de Thái-binh. Ils se couvrent de bas-reliefs et même de figures en haut-relief empreintes de toute la pureté de dessin de la belle

époque. Souvent, avec cette manie de luxe et ce désir de faire montre de leur habileté, les artisans annamites tombèrent dans toutes sortes d'exagération. Les ornements furent prodigués sans mesure ; dragons et phénix chargent la pièce qu'il s'agissait de décorer ; il ne reste plus de place à la surface ni pour le simple effet d'un beau profil ou d'une belle ligne.

Il paraît difficile, dans l'état actuel des recherches, d'opérer un classement géographique rigoureux de ces meubles et panneaux qui ont été souvent créés assez loin des lieux où on les rencontre. Notons seulement que les provinces de Hà-dông, Bắc-ninh, Nam-dinh, Thanh-hóa, dont le territoire a naturellement varié au cours des siècles, ont été les principaux centres de sculpture sur bois, et que les compositions ornementales sont devenues depuis l'époque des Trần, qui régnèrent de 1225 à 1413, le thème favori de l'artisan annamite. Tiges et feuillages ont pris dans la suite des inflexions ordonnées, et se sont contournées en spirales révolues dans un ordre régulier. En même temps, le décorateur, placé dans la nécessité de revêtir les surfaces nues des sanctuaires et des tables d'autel et de mettre partout en évidence le dragon ou le phénix, retourne aux assemblages de figures géométriques au milieu desquelles il inscrit les symboles introduits par les Chinois.

Maître de ce double procédé, c'est à lui désormais que l'artisan annamite demande l'affirmation de sa pensée. Les tiges des plantes dites *tứ-hữu* ou « des quatre amis », et qui sont le prunier, l'orchidée, le chrysanthème et le bambou (*mai, lan, cúc, trúc*), se transforment en lianes enchevêtrées, sous des profils géométriques, parfois en une polygonie arborescente, où les figures décrites se remplissent de nuages ou de feuillages au centre desquels se détachent les animaux symboliques et parfois, en caractères sigillaires, des extraits des *Quatre Livres* confucéens, tels ceux d'une table d'autel du Van-Miêu de Hanoi. Ces caractères qui s'y lisent *Chiêm tiên tại hốt hậu* sont l'abréviation d'une phrase des *Entretiens de Confucius*, ainsi conçue : *Chiêm chi tại tiên, hốt yên tại hậu*. « Plus je considère la doctrine du Maître, plus je la trouve élevée ; plus je la scrute, plus il me semble impossible de la comprendre entièrement ; je crois la voir devant moi, et soudain je m'aper-

çois qu'elle est derrière moi » (Je n'arrive pas à la saisir).

Ces assemblages, par cela même qu'ils ne renferment que des caractères ou des symboles, synthétisent des idées calmes, immuables, et quelques figures, par leur équilibre parfait, reflètent des sensations empreintes d'une sérénité douce, telles en un mot qu'elles devaient être pour rendre la nuance spéciale des contemplations. En même temps, le feuillage et la flore se font irréels, pour obéir à cet élan de l'individu vers le Ciel des confucianistes, ciel impersonnel, mais doué de connaissance, contrairement aux « Trois Purs » des taoïstes, qui sont « des dieux suprêmes, personnels, tout-puissants et éternels » (H. Maspéro, *Mythologie de la Chine moderne*, n° 228). Toute la distance qui sépare l'art des temples confucéens de celui des pagodes bouddhiques est là. Pas plus que le lettré chinois, le lettré annamite n'est tourmenté par le problème des responsabilités de la vie. Qu'il ait suivi les prescriptions relatives à l'extériorité du culte, et la crainte de l'enfer n'existe pas pour lui. De la donnée confucéenne, il n'avait vu que la promesse de félicités infinies : honneurs et richesses, longévité et nombreuse postérité, et comme cela s'adaptait à sa nature, ce fut vers ces dernières que tout son effort se concentra. Il se plut aux larges compositions, où la trame du décor se poursuit indéfiniment, pas trop cachée de façon à ce que l'œil n'éprouvât pas trop de peine à la suivre, pas trop accentuée de manière à ce qu'il ne fût pas retenu, suffisamment ornée pour satisfaire à sa soif de magnificence, assez enchevêtrée cependant pour qu'il fût obligé d'en chercher les détours là où ils se trouvaient masqués. Le besoin de se prouver à lui-même qu'il était l'élite, le conduisait de même à semer les méandres de ce décor de symboles et de caractères chinois. Sa vue le reconfortait, le rayonnement qui l'entourait lui montrait son pouvoir magique, et à le contempler environné de dragons et de phénix, il se sentait sous leur protection.

C'est avec le fer que l'artisan annamite semble être revenu à une recherche un peu plus sage des formes calmes et de la simplicité. Les lampadaires conservés au musée Louis-Finot qui ont récemment été exposés à la Maison de l'Information, à Hanoi, et le réchaud où l'on brûle les papiers votifs et qui se trouve dans la cour du mausolée de Triêu-tur ng. à Thanh-hóa, en offrent des exemples typiques. Le fer est traité exactement comme l'or ou l'argent par le bijoutier. La ferronnerie est d'ailleurs un art qui, par les difficultés mêmes de la matière qui s'oppose à une décoration libre, est plus particulièrement intéressant. Il n'en est pas où il ait fallu plus de soin et de ténacité à l'ouvrier.

Comme pour le bronze et pour le bois, les motifs

empruntent au style chinois le système des dragons et des phénix. Il est à craindre que l'histoire de cet art ne puisse être suivie dans les quelques objets que conservent encore les pagodes du Tonkin et du Nord-Annam, et qu'il n'en soit de même pour les vieux bronzes, pour ceux qui sont de fabrication annamite tout au moins.

Les vases rituels du Ván-Miêu sont désignés sous le nom de *tôn* (*tsouen* en kouan-houa), caractère chinois qui représente d'une façon imagée du « vin soulevé par des mains » et qui ne signifie plus aujourd'hui qu'« honorer ». Les formes ainsi désignées sont extrêmement variées : « gobelets avec une embouchure en trompette, de section ronde ou carrée ; cruches en forme de poire avec ou sans couvercle, et munies d'anses latérales en forme d'anneaux ; cruches bulbeuses à large embouchure et d'ordinaire sans couvercle ; enfin différentes formes d'animaux ou d'oiseaux. Dans ces objets zoomorphes, la bouche ou le bec de l'oiseau ou de l'animal sont souvent ouverts et communiquent avec le creux du récipient, de manière à transformer celui-ci en une aiguière destinée à verser le liquide ». (Albert J. Koop, *Le bronze chinois antique*.)

C'est la beauté de la matière, bien plus que le mérite des formes trop peu variées ou trop stylisées, qui constitue le principal attrait des vieux bronzes chinois. Aucun peuple n'a poussé plus loin l'art d'en diversifier l'aspect. Les Chinois eux-mêmes semblent à la longue avoir perdu ce secret. A partir des Ming (xiv^e siècle), le cuivre jaune prédomine dans l'alliage, la patine devient maigre, sèche, fragile. On ne retrouve plus ces verts gras et profonds qui faisaient la richesse des pièces primitives, ni ces rouges admirables, obtenus, disait-on, en plongeant dans le sang des victimes le métal en fusion.

La religion bouddhique, en pénétrant en Annam, apporta avec elle un art nouveau. Tour à tour protégée, puis persécutée par les rois qui se succèdent du x^e au xii^e siècle, elle atteignit, sous la dynastie des Tràn, à l'apogée de sa prospérité. Idéaliste et libérale autant que le culte confucéen était étroit et rigoureux, non seulement elle encourageait la représentation figurée des dieux, mais encore, laissant à l'imagination de ses artistes pleine liberté, elle admettait, pour les objets de culte, toutes les formes et tous les décors. On vit donc, dès la fin du xiii^e siècle, se répandre en Annam, en même temps que les nobles et sereines images des fondateurs du bouddhisme, une infinité de vases, de brûle-parfums, d'objets de toute espèce, dans lesquels la pureté et la souplesse des lignes, la fécondité de l'invention, la grâce du décor librement imité de la nature et de la vie, la variété de patines moins somptueuses, mais plus nuancées, contrastaient singulièrement avec

la roideur monotone, hiératique et convenue des bronzes anciens.

Il convient toutefois d'ajouter qu'en ce qui touche la représentation de la figure humaine, la sculpture bouddhique est restée, en Annam, un art de seconde main, « figé » comme dit M. O. Sirén de la sculpture chinoise, asservi à des formules étrangères, vivant de traditions, de poncifs et de clichés importés dès le ^x^e siècle par les bonzes chinois. Etroitement confinés dans la pratique exclusive de leur métier de statuaire, les artisans annamites sont des exécutants remarquables, capables d'affirmer leur maîtrise par de brillants morceaux ; mais la plupart, sinon tous, ignorent les lois de la grande sculpture, de celle qui est, non pas assurément la servante, mais la collaboratrice intelligente et docile de l'architecture. Ignorants ou dédaigneux de tout ce qui n'est point leur métier propre, ils ne savent pas ordonner un ensemble, équilibrer les masses, combiner et assouplir les lignes pour les plier aux exigences d'un décor de brique ; ils ont désappris l'art de composer et perdu le sentiment de la décoration.

Cette entente de la composition, ce goût de la forme décorative, telles sont au contraire les qualités maîtresses qui distinguent le talent des sculpteurs de Tâi-phuong, comme on s'en est rendu compte à la récente exposition de M. Công-vân-Trung au musée Louis-Finot.

On peut noter dans cette sculpture deux types d'humanité. L'un s'explique par l'imitation de statues de Bouddhas chinoises : physionomie pleine, vêtements légers aux plis stylisés, attitude calme, parfois majestueuse, de la statue. C'est en somme ce canon humain qui a fini par triompher dans la statuaire annamite. L'autre type provient de l'étude d'après nature : allure gracieuse, visage expressif, vêtements aux plis larges et délicats retombant sans lourdeur. On pourrait, pour soutenir la thèse symbolique, arguer du caractère impersonnel des sculptures du premier groupe, où les artistes font peu de part à la recherche de la vérité individuelle. Beaucoup de ces statues restent des figures de convention.

Le mouvement d'art qui tend à introduire dans la sculpture annamite le réalisme du portrait ne commence guère avant le ^{xvii}^e siècle. On se préoccupe alors de conserver du bonze défunt une image personnelle. Celle qui représente Minh hanh est un véritable portrait. Œuvre d'une réelle valeur artistique, elle a eu vraisemblablement pour auteur un Annamite du règne de Lê-thân-Tông (1619-1662). Le visage, empreint de la grâce sévère de l'archaïsme, est calme, serein, non pas de cette sérénité qu'on reproche aux artistes annamites d'avoir imité trop fidèlement des statues

de Bouddhas chinoises, mais de cette sérénité qui se tempère et se fortifie de l'étude du vrai. Tous les caractères de la belle statuaire de Thanh-hoa sont ici réunis, la recherche de l'expression personnelle, la sincérité du rendu, la largeur des épaules ; rien n'y sent le convenu.

Il était réservé à une troisième religion, d'origine chinoise, de donner naissance à une sculpture nouvelle. Le taoïsme, ou culte de la Raison suprême, qui n'avait guère été pendant plusieurs siècles qu'une doctrine philosophique, une sorte de système du monde à l'usage des savants et des penseurs, groupa soudain, dans un esprit commun de réaction, tous ceux qu'inquiétait ou que gênait le triomphe du bouddhisme. Sortant du domaine spéculatif où il s'était jusqu'alors confiné, il se transforma peu à peu en une véritable religion dont la grossière mythologie, les pratiques de magie et de sorcellerie devaient exercer sur l'imagination populaire un empire autrement direct que le pur idéalisme de la secte rivale.

Le taoïsme mit à profit tous les progrès que l'art bouddhique avait fait réaliser aux sculpteurs chinois. Les vases et les autels destinés au nouveau culte, les sièges de génie comme celui qui est conservé au musée Louis-Finot, participèrent de la richesse d'invention, de la beauté de formes et de matière qu'avait inaugurées la religion bouddhique, et il n'y a souvent que leur épigraphie qui, par la nature des caractères et des symboles, permette d'en fixer l'attribution.

J'ai dit, au début de cet article, qu'il faut voir dans les arts annamites le reflet des croyances religieuses. Peut-on en dire autant des arts d'autres pays ? Un critique d'art (L. Hourticq, *La Vie des images*) répond « non » et combat cette interprétation qu'il qualifie de préjugé intellectualiste. Les images, bien ou mal comprises, ont été souvent, dit-il, génératrices de croyances. Les descriptions de Jehovah dans la Bible sont inspirées par les images de l'art assyrien, de même que la légende de Jonas vomie par la baleine n'est sans doute qu'une interprétation populaire des statues ou des bas-reliefs représentant le dieu-poisson Oannès. Ce sont les sculpteurs grecs qui ont créé les dieux de l'Olympe et qui ont contribué à épurer, à ennoblir la religion en substituant aux monstrueuses divinités de l'Asie des corps d'une beauté parfaite. Au Moyen âge, les imagiers n'ont pas seulement humanisé les figures de la Vierge maternelle et du Christ souffrant ; ils ont créé de toutes pièces l'armée des saints. On répète toujours que la *Légende dorée* de Jacques de Varraze est le répertoire où ont puisé tous les artistes d'Occident. Ne serait-il pas plus juste, soutient M. Hourticq, de dire que les légendes hagiographiques rapportées par l'archevêque de Gènes dérivent d'images peintes ou sculptées sur lesquelles a tra-

vaillé l'imagination du peuple ? Une des preuves les plus amusantes qu'on puisse fournir de cette action des images sur les croyances, c'est qu'il est arrivé maintes fois que les images ont donné lieu à des contresens qui ont engendré à leur tour de nouvelles légendes. C'est ainsi que sainte Barbe, qui était originairement patronne des maçons à cause de la tour qui lui sert d'attribut, fut promue patronne des artilleurs, parce que sa tour fut prise pour un canon. La sphère céleste qui était l'attribut primitif de sainte Catherine d'Alexandrie, patronne des philosophes, fut confondue successivement avec une roue dont on fit l'instrument de son supplice et enfin avec un anneau, ce qui donna naissance à la légende de son mariage mystique avec l'enfant Jésus.

Ainsi donc, la thèse de M. Hourticq est que nous faisons presque toujours fausse route toutes les fois que nous essayons d'expliquer les œuvres d'art par des textes, les images par des idées. « Les images, dit M. Hourticq, sont plus fortes que les textes d'où elles sont censées dériver. » Nous croyons à l'antériorité, à la primauté de la pensée écrite. C'est oublier que l'invention de l'imprimerie ne date que de l'aube de la Renaissance et que le livre, d'où nous tirons aujourd'hui

notre aliment intellectuel, n'était rien pour les hommes de l'antiquité et du Moyen âge. Le germe de l'œuvre d'art n'est pas forcément une idée. La forme est en grande partie déterminée par la matière. Le sculpteur pense en marbre, en bronze ou en bois. Il en va de même des peintres, dont l'œil et la main sont conduits par un pinceau chargé de couleur à l'huile ou à l'eau ; l'imagination du peintre est fonction de sa technique ; la vision d'un aquarelliste d'Extrême-Orient sera toute différente de celle d'un peintre à l'huile d'Occident pour des raisons qui tiennent sans doute à la race, mais surtout au métier. Les images ont donc en elles-mêmes une vertu agissante : loin d'être les humbles servantes des idées, elles commandent notre vision de la nature, nos croyances religieuses et jusqu'à certaines œuvres littéraires. Ainsi, on se plaît à montrer que presque tous les romans de Flaubert ont eu pour germe et pour point de départ l'impression produite par une œuvre d'art. « Ce n'est pas impunément que l'on contemple des images », écrit M. Hourticq, et, pour reprendre une expression qui fut à la mode dans le langage philosophique, l'on serait aussi bien fondé à parler des *images-forces* que des *idées-forces*.



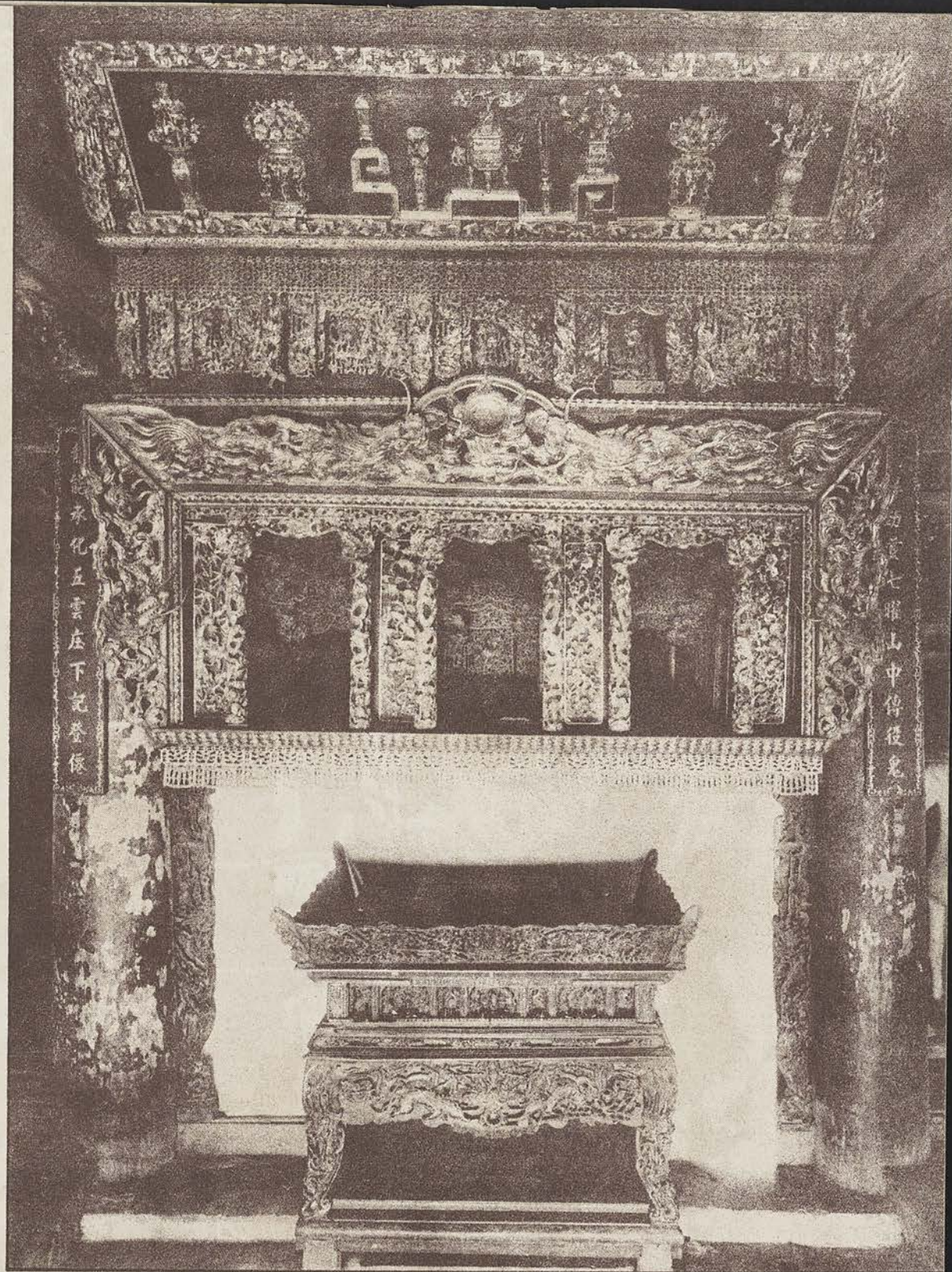
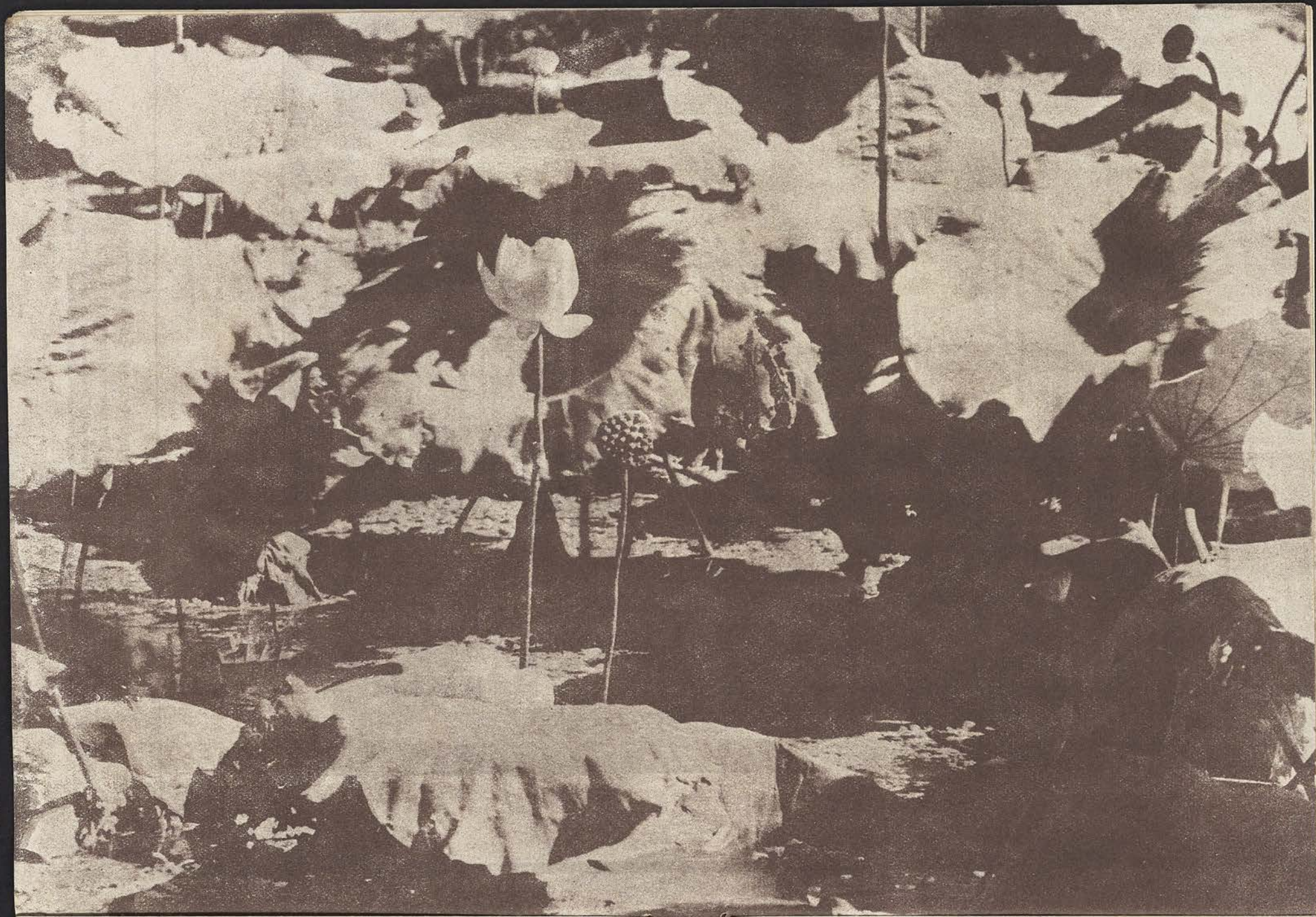


Photo E. F. E. O.

Temple commémoratif du roi An-Dương, à Cồ-Loa (Phúc-Yên).

Encadrement d'autel et table à offrandes.

« Ce qui caractérise la plupart de ces meubles, c'est la suppression presque absolue de la surface plane, et le caprice d'une ornementation où la ciselure est poussée aux limites les plus extrêmes de la finesse. »



PETIT CONTE LAOTIEN

par le D' Cuy ISSARTIER

Pour Jacqueline Khone-Savan.

DANS la barbe immense du Phra Chao Lassi, le Patriarche, autrefois nichait un couple d'oiseaux Thiök.

Pour nourrir leurs petits, tour à tour le père et la mère allaient et venaient, voletant sans fin, en quête de la becquée, se posaient une seconde au bord du nid pour repartir aussitôt, avec des frou-frous affairés et des vols en flèche dans le ciel.

C'était dans une contrée merveilleuse, où, entre les vertes collines, de tendres prairies sommeillaient sous la houle blonde des herbes ; et de toutes parts s'épanouissaient au soleil, comme en un féerique jardin, les fleurs aimées des Anges : il y avait la fleur Kang Kong, le Champakhao et le Champa Dong, les fleurs Sai Houn ; il y avait les Tubéreuses, Dok Intava le Gardénia, Dok Son le Jasmin ; et les fleurs Kaniom, Nhia Kha, Boua Bok, et Na'g Oua Khiên, dont je dirai un jour l'histoire, car chacune d'elles a sa légende.

Et mille autres fleurs enfin, les plus belles, les plus pures, les plus parfumées des vingt-six paradis.

Mais la reine de toutes était, sur le calme des étangs, Dok Boua le Lotus.

Or, dans ces temps heureux, les bêtes ne se dévoraient pas entre elles. Et les oiseaux se nourrissaient, comme les papillons, du suc des fleurs.

Un soir que le mâle Nôk Thiök s'était attardé à butiner le cœur d'un lotus, la fleur, avec l'ombre se referma sur lui. Il était prisonnier dans le calice embaumé. Les souffles nocturnes la balançaient au-dessus des eaux, comme dans une nacelle rose. Il s'endormit.

Et pendant les heures de la nuit, la petite femelle, solitaire, couvant ses petits, l'attendait en vain, et se lamentait.

Enfin l'aube paraît, le jour se lève. Les pétales du lotus s'entr'ouvrent à l'aurore. L'oiseau s'échappe et vole vers les siens.

Mais la mère, courroucée, lui refuse l'entrée du nid : « Va, lui dit-elle, va rejoindre celle pour qui tu m'as abandonnée. Retourne auprès d'elle, oublie tes enfants, et me laisse seule les nourrir et les élever. Où étais-tu toute la nuit ? »

Il a beau protester, expliquer, invoquer le ciel et les génies, la jalouse ne veut rien entendre. Le ton des voix s'élève. La scène se prolonge. Tant et si bien, et de tant de cris, et de disputes, et d'agitation au sein de sa barbe, que le Phra Chao Lassi, excédé, secoue son poil et fait tomber toute la nichée.

(O femmes ! vos criaileries lassent la patience même des dieux !)

Ils errent, éperdus, au-dessus des rizières desséchées, partout cherchant un refuge.

alentour, la forêt dresse ses hautes murailles menaçantes. Et sur l'aride étendue, il n'est plus maintenant, pour leur subsistance, de corolles enchantées.

Ils ont bien cueilli, de ci, de là par les champs déserts, les quelques grains de riz laissés par les moissonneurs. Mais les petits tendent le bec, criant famine.

Epuisés de fatigue et de peine, les oiseaux déchus, pour les sauver, doivent enfin (malgré la parole du Bouddha) se saisir des proies vivantes, mouchérons, insectes, vermineux, que protège dans ses plis Thoroni la Terre.

« Vois, dit le mâle, à quelle extrémité nous ont conduits ta sottise jalouse, tes injustes soupçons. Le malheur désormais pèse sur nous ! »

Et là-dessus la dispute recommence de plus belle.

A travers les nuées, Phra Chao Lassi cependant avait vu leur misère.

Il médite un instant dans sa barbe. Puis d'un signe il fait surgir, à la lisière de la forêt, un géant arbre Yang : son tronc puissant s'élance au-dessus des impénétrables fourrés, ses branches, comme de grands bras, se tendent vers la lumière et la vie.

Au matin, la femelle, la première, l'aperçut. « Oh ! dit-elle, ne dirait-on pas que s'ouvrent les bras du Phra Chao dans le ciel ? »

Ils volent vers lui. Mais le grand arbre n'offre que ses branches nues où s'accrochent, çà et là, quelques orchidées.

Alors le mâle, reprenant courage, décide d'y reconstruire un nid tout semblable à celui de jadis.

De nouveau, chaque jour, on les voit, voletant sans cesse sur les chaumes, ici ramassant un brin de paille, arrachant là une liane aux buissons, et jusqu'aux lointains labours de la montagne pillant les épis de maïs.

Et peu à peu prend forme, suspendu aux plus hautes branches une espèce de sac hirsute, un cocon velu où pendillent des crins emmêlés comme une barbiche de foin.

Les oisillons, leurs petits corps maigres bien au chaud dans le nid fourré, reprenaient des forces nouvelles.

Et les époux Nôk Thiôk retrouvaient — sinon la paix du ménage — l'image et l'illusion du bonheur perdu.



Hélas ! pas pour longtemps. Car c'était maintenant, sur la terre, la saison torride. Phra Athit le Soleil, ardaît de tous ses rayons. Les ruisseaux étaient taris. D'épaisses fumées s'élevaient aux flancs des montagnes. On entendait au loin éclater des bambous comme des coups de fusil. Les hommes brûlaient le « raï ».

Et, un jour, le feu prit à la forêt.

A travers les bois, il accourait en grondant, à la vitesse d'un cheval au galop, chassant devant lui les animaux épouvantés. Des crinières de flammes sautaient dans les taillis, projetant jusqu'aux cimes des arbres des tourbillons d'étincelles.

Bientôt l'incendie atteint l'arbre Yang, l'entoure, lèche les branches qui se tordent, fait grésiller la résine qui s'enflamme.

Une âcre vapeur monte jusqu'au nid où sont tapis, tremblants de terreur, les pauvres oiseaux.

La vaillante petite femelle dit : « Je mourrai avec mes petits ». Et elle les couvre de ses ailes.

Mais, dans l'amertume du désespoir, elle ajoute : « En feras-tu autant ? Fuis, il est temps encore. Cours te réfugier près de celle qui saura t'accueillir ».

Le mâle ne répond pas. Il s'envole très haut, très haut. Dans l'azur, il prend à témoin les dieux de sa fidélité, de sa droiture. Puis il se laisse tomber dans le brasier, où il est détruit en un instant.

Dans l'arbre, le nid, avec sa couvée, s'est consumé.



Et voilà que tourne la roue des siècles, et s'accomplit le cycle des renaissances.

Dans un lointain pays, la petite femelle Nôk Thiôk, ayant acquis par son sacrifice, le pouvoir de renaître sous une forme humaine, avait vu le jour dans un palais. Elle est la fille chérie d'un roi puissant.

Mais son caractère est étrange : tout ce qui, humain ou bête, est de sexe masculin, lui fait horreur. Elle se garde d'adresser la parole à aucun homme, et se tait en présence même du roi.

En vain son père veut-il la marier. De nobles princes, des monarques ont sollicité sa main. A tous, elle oppose l'affront d'un mutisme absolu, et décourage les plus assidus prétendants.

Et, comme rongée par un mal secret, elle cesse même de répondre à sa mère la reine, à ses suivantes alarmées. Tout le jour, silencieuse et seule, elle vit retirée au fond du palais.

Alors le roi, désolé, fait proclamer par tous ses Etats qu'il donnera sa fille, et son royaume, à celui qui obtiendra une parole d'elle.

De toutes les frontières du pays accourent, attirés par sa beauté, les plus brillants seigneurs, ou les compagnons que tente la fortune.

Les uns, pour l'attendrir, chantent le poème de sa jeunesse et de sa grâce, et leur amour. Les autres lui content leurs exploits, dignes de Sin Xay le héros. Certains pensent l'émouvoir par de touchantes légendes, par des récits de Yacks effrayants. Et d'autres, escomptant la surprise du rire, déploient plus de malice que Xiêng Miên lui-même, ou font assaut d'esprit au jeu des devinettes et des énigmes.

Mais nul d'entre eux ne peut lui arracher un syllabe. Ils se heurtent à un visage impassible, glacé d'ennui.



Or, le fils d'un roi voisin, revenant d'un long voyage, entendit parler à son tour de cette mystérieuse jeune fille, ravissante et muette.

Poussé par un impérieux désir, il arrive, il se présente. On le conduit à la princesse.

Il s'arrête sur le seuil, troublé par une émotion singulière. A son salut, elle n'a pas daigné répondre. Elle lui tourne le dos. Interdit, il ne sait s'il doit s'avancer.

Et voilà qu'à ce moment, soufflant du fond des jardins, un jeune vent pousse la porte aux sculptures dorées, qui grince faiblement et dit : « Entrez donc, je vous prie ».

Et les fauteuils de bois précieux, avec un craquement, l'appellent : « Veuillez, Seigneur, vous asseoir ».

Et les beaux coussins sur les divans, aux couleurs royales or et bleu de paon, l'invitent poliment : « Installez-vous à votre aise, je vous prie ».

Mais la princesse ne dit mot.

Alors il parle, longtemps, doucement d'abord, puis avec véhémence.

Seule, sur les lèvres de la jeune fille, se dessine une moue de dédain.

Alentour, l'assemblée des seigneurs, la foule des musiciens et des serviteurs accroupis, se presse dans l'attente.

Le prince, attristé, se lève pour se retirer.

Mais près de lui, les longues draperies brodées de fils d'or et de fils d'argent s'agitent et murmurent : « Restez encore un moment, je vous prie ». Et les coussins se serrent un peu plus entre eux pour lui faire place, et plus moelleux se font les tapis sous ses pieds.

« Eh bien, dit le prince, en s'adressant maintenant à la porte sculptée, aux précieux fauteuils, aux coussins de soie, aux tentures légères, écoutez. Je vais vous conter une histoire :

» Il était autrefois, dans la forêt, un couple d'oiseaux Thiök qui s'aimaient tendrement.

» Après bien des soucis et des peines, ils avaient construit leur nid dans les branches d'un grand arbre Yang. Ils vivaient heureux.

» Et ils avaient quatre petits. Lorsqu'un jour...

(Voici que, dans une coupe, sur une table, une fleur de lotus s'entr'ouvre lentement pour écouter ; et les grands miroirs accrochés aux murs dans leurs cadres, dorés, se jettent des regards éclatants.)

» Lorsqu'un jour, un incendie se déclara dans la forêt.

» Le vent poussait le feu du côté de l'arbre. Des flammes s'élevèrent jusqu'au nid.

» Les deux époux, serrés étroitement l'un contre l'autre, protégeant leurs petits, jurèrent de ne point se séparer, de mourir ensemble.

(On voit soudain, à l'oreille de la princesse, une des perles qu'elle portait, pareille à une tremblante goutte de lune, se détacher et rouler sur sa joue, comme ferait une larme. Mais elle se tait.)

» Quand vint la nuit, dit le prince, l'arbre Yang avait brûlé avec toute la forêt. La couvée avait péri.

» Le père, sacrifiant sa vie, s'était laissé consumer avec ses enfants.

» Mais la femelle — il se détourne ostensiblement de la jeune fille immobile — la femelle, parjure à son serment, avait pris son vol, et s'était enfuie...

— Ce n'est pas vrai ! crie la princesse. C'était le mâle ! »

Tous à la fois les gongs et les tambours retentissent : Elle avait parlé !

Le roi presse sa fille dans ses bras.

Et le beau prince, qui n'était autre, vous l'avez deviné, que son oiseau-époux d'une vie antérieure, s'incline devant elle, faisant l'anjali.

Elle sourit : ils s'étaient reconnus, et pardonnés.

Et comme ils s'avançaient sur la terrasse, la main dans la main, ils virent, sur l'écran de la nuit, du côté de la constellation des Poussins, quatre petites étoiles qui clignotaient :

Les yeux des petits oiselets, dans le ciel, riaient de joie.

UN ANIMAL FANTOMATIQUE :

LE RHINOCÉROS D'INDOCHINE

par Jean-Claude DEMARIAUX

 N vient d'apercevoir, il y a quelques semaines, un grand rhinocéros unicolore sur la route de Dalat, près du col de Blao.

Voilà une nouvelle qui intéressera non seulement les nombreux chasseurs d'Indochine, mais encore tous ceux qui possèdent quelques notions de la faune de ce pays.

Car le rhinocéros est un animal rarissime, qui aura complètement disparu de l'Union Indochinoise dans cinquante ans. Actuellement il n'en resterait plus qu'une vingtaine sur tout le territoire de la colonie.

D'après M. Vincent Piétri, le naturaliste et chasseur professionnel bien connu des Saigonnais, les contreforts de Blao se trouveraient sur le passage des rhinocéros venant de Birmanie et du Laos. Le rhino, ne l'oublions pas, est un animal errant, fantomatique, qui déambule à l'allure d'une vingtaine de kilomètres par nuit.

Dans les contreforts de Blao, à une trentaine de kilomètres de la route Coloniale n° 20, tout près du village moï de B'ké Djirai, se trouve une mare dissimulée au milieu de halliers impénétrables.

Seuls les indigènes connaissent ce point d'eau, et ils se gardent bien du reste de le signaler aux Européens. Ils savent, en effet, qu'en saison sèche, cette mare abreuve très souvent des rhinocéros de passage, se rendant vers la région dense des Trois-Frontières.

En quinze ans, avec des flèches empoisonnées et de vieux fusils, ils ont tué cinq grands unicornes. Le dernier s'est fait abattre par les Moïs pendant le mois de mai de cette année. Il avait traversé auparavant la plantation Santa-Maria de M. Didier, et s'était caché plusieurs jours dans une bambouseraie.

M. Vincent Piétri eut l'émotion de se trouver nez à nez avec un grand solitaire, en novembre 1938, sur la route Coloniale n° 1, à la hauteur du kilomètre 138. Mais je préfère lui laisser la plume, pour le récit de cette rencontre mémorable :

« Je revenais de Phan-thiêt, la nuit, sous une pluie battante. Une masse sombre me barrait la route complètement. Le coup de frein m'arrêta à moins de vingt mètres, et

là, complètement saisi, j'eus du mal à réaliser que devant ma voiture se trouvait un très beau spécimen de grand rhinocéros. Un mâle de fort grande taille, que j'évaluai à plus de deux mètres de haut. Il cadrait dans la largeur de la route. J'étais sans arme, ce qui m'arrivait pour la première fois, alors que ma Magnum ne me quittait jamais. De ce fait, je ne pus cueillir ce don du ciel, auquel il aurait suffi d'une balle aux vertèbres cervicales. Je l'ai tenu plus de cinq minutes dans les phares, de face puis de profil.

» Ce monstre de la préhistoire n'osait avancer. Il semblait aveugle. L'effluve de la voiture lui était inconnue et c'est pourquoi, non en furie, il secoua à plusieurs reprises sa tête armée d'une splendide corne. Il prit le parti de quitter la route et de rentrer lentement dans la brousse, épaisse à cet endroit.

» Quel regret ! Pendant près d'un quart d'heure je suis resté sur place, ne pouvant réagir, tellement mon cœur battait d'émotion. Je rejoignis Song-Dinh pour en aviser mon ami Filly, forestier dans ce secteur, car, pour ma part, j'étais engagé par contrat pour un camping au Cambodge, et devais partir quarante-huit heures plus tard. Filly a suivi cette bête pendant cinq jours sans pouvoir la rejoindre, dans la région de Da-Mai, obstruée de marais impénétrables... »

Tous les chasseurs d'Indochine comprendront la déconvenue et l'émotion de M. Vincent Piétri.

M. Merle, receveur des Douanes à Kompong-cham, est le dernier Européen à qui échut la chance impériale de tuer un rhinocéros en Indochine. Cet événement, dont on parle encore au Cambodge, eut lieu le 19 mai 1930, après une poursuite de quarante-deux heures, dans la forêt de Trao-Bak, sur le plateau de Chup. A cette époque le plateau de Chup n'était pas encore la plus grande plantation d'hévéas du monde, d'un seul tenant. Chaque année quelques rhinocéros traversaient ses futaies épaisses, venant du Laos.

Le pachyderme abattu pesait 2.400 kilos. Sa chasse nécessita toute une troupe de pisteurs et de rabatteurs, recrutés par le beau-père de M. Merle, qui était un haut dignitaire cambodgien. La dépouille fut vendue sur place 1.400 piastres, à un commerçant de Kompong-cham, M. Merle s'étant réservé les quatre pattes pour en faire quatre pots à fleurs. Mais, immédiatement, un Chinois de Saigon survint, et racheta l'animal pour 2.500 piastres. Aujourd'hui, il en aurait payé près de 10.000 !

Depuis M. Merle, la guigne a poursuivi tous les chasseurs français qui se sont attaqués à des rhinocéros. On dirait que cet étrange pachyderme se rit des balles des Blancs, et qu'il n'est vulnérable qu'aux flèches empoisonnées des Moïs. De fait, tous nos compatriotes qui ont écrit, depuis vingt ans, leurs souvenirs cynégétiques d'Indochine, ont avoué loyalement qu'ils n'avaient pu inscrire sur leurs tablettes cette pièce rarissime. La malchance s'en est toujours mêlée, au moment où ils allaient toucher au but.

La mésaventure survenue en 1904 au marquis de Barthélemy, notamment, est du plus haut comique. Ce hardi pionnier, qui lança Camranh, visitait un jour le petit lac Mercier, situé dans sa concession, près de Banghoi. Tout à coup, du haut d'un rocher à pic, il aperçut, dans un petit bois de bananiers sauvages, quelque chose comme un rocher qui remuait. « Tia, con Tai... » (Père, un rhinocéros), lui cria son boy. Le boy disait vrai. Le lendemain, le marquis revint à la même heure, avec une carabine. Le rhinocéros était toujours là, se vautrant voluptueusement dans la fange et se régaland avec des bananes, des fruits sauvages et des racines. Une balle allait jallir de la carabine, mais au dernier moment, le chasseur se ravisa. L'idée d'une bonne plaisanterie lui était venue.

Dès le retour à la concession, il allait lancer un télégramme à des amis de Saigon. Ces derniers arriveraient dans une dizaine de jours. Un après-midi, négligemment, il leur serait fait l'extraordinaire proposition suivante : « Voulez-vous que nous allions tous ensemble tuer un rhinocéros ? ». Par la suite, la renommée de Nemrod lui-même ne serait rien à côté de celle du colon de Camranh.

En attendant la venue des visiteurs, le marquis de Barthélemy se rendait tous les jours au rocher, pour constater, à heure fixe, la présence de la bête tranquille, qui ne se savait pas repérée. Trois heures avant l'arrivée de la voiture, il voulut assurer

le coup par une dernière visite, armé d'un simple appareil photographique. Fatalité ! une fumée montait près du petit lac, et une bande de chasseurs laotiens dépeçait le rhinocéros après l'avoir tué.

Un domestique de la plantation intrigué par les allées et venues de son patron, avait vendu le secret pour une forte somme à des Laotiens, et ces derniers avaient tiré avec une vieille pétoire, chargé d'un gros dingot de fer empoisonné.

Francis Garnier, en 1866, après son voyage d'études à Angkor, se trouva nez à nez dans le Haut-Mékong, avec un rhinocéros. Et il écrivit dans ses mémoires : « Je ne songeai pas à poursuivre ce timide et inoffensif pachyderme ».

Il faut remonter à la fin du siècle dernier pour trouver les noms de chasseurs qui abattirent plusieurs rhinocéros dans le Sud Indochinois. Le record est détenu par M. Vetzél avec 12, puis M. Cruppi, 6, et M. Tassard, 4. En 1880, les rhinocéros venaient jusqu'à Bien-hoa. Au Cap Saint-Jacques, un officier tira à bout portant sur un gros solitaire. Il fut relevé le lendemain, couvert de blessures, et n'en réchappa que par miracle. En 1899, le hasard fit rencontrer à M. Bordeneuve, inspecteur des Eaux et Forêts, trois rhinocéros dans la région marécageuse située au confluent du Song-Dinh et du Song-Ray. Les trois bêtes chargèrent le forestier, puis allèrent se remiser dans les lagunes près de Lagi. Là, un touriste danois eut la chance d'abattre une femelle.

Plus près de nous, MM. Millet, de Monestrol, Plas, Chochod, n'eurent pas la même bonne fortune et l'avouent dans leurs passionnants récits de chasse. M. le docteur Dufossé raconte, dans *Chasse et Tourisme* qu'en septembre 1917, chargé d'une exploration dans la chaîne de l'Eléphant, au Cambodge, il eut l'occasion, une nuit, d'entendre un mugissement assez lointain que ses coolies lui déclarèrent être celui du rhinocéros.

Il y a six ans, le hasard me fit accepter l'invitation de M. Filly, garde des Forêts à Song-Dinh. Comme nous prenions l'apéritif un soir dans la véranda de sa maison sur pilotis, il me confia en me montrant les deux montagnes jumelles qui se profilaient à l'horizon et que les Annamites appellent « Le Père et la Mère » :

« Je viens de passer là-haut huit jours merveilleux. Personne n'y est encore monté. Les cerfs qui ne connaissaient pas la mé-

chaîceté de l'homme, me regardaient passer sans bouger. Dans un ravin, j'entendis tout à coup un bruit infernal, un tapage invraisemblable au milieu des buissons. On eût dit d'un troupeau de buffles en furie.

» Ce n'était pas un éléphant. L'éléphant, quand il se défile sans être vu, ne fait pas craquer une branche sous ses grosses pattes précautionneuses.

» Je réalisai par là suite qu'il s'agissait d'un rhinocéros. Du reste, le lendemain, je retrouvai dans la boue les empreintes en forme de trèfle à cinq feuilles du pachyderme.

» Je vous promets que je l'aurai, celui-là ! »

Hélas ! M. Filly ne put réaliser son projet. La mort enlevait quelques semaines après cet ancien officier aviateur, qui s'était couvert de gloire pendant la guerre de 1914-1918.

Avec le recul du temps, on se rend compte que les échecs des Européens, dans la chasse aux rhinocéros proviennent de la mauvaise volonté des guides indigènes. Ces derniers opposent la force d'inertie pour deux raisons :

La première est que le rhinocéros est pour certains un animal protégé des génies, comme la licorne, le dragon et le phénix. Ils disent qu'on ne peut l'abattre qu'avec une balle en or pur, et qu'un diamant lumineux scintille sur sa corne la nuit. Indiquer l'emplacement de sa bauge à un Européen serait donc s'exposer aux pires représailles des dieux.

Pour d'autres, plus prosaïques, un rhinocéros abattu serait une aubaine extraordinaire et la fortune pour le restant de leurs jours : Dans ces conditions, pourquoi laisser tout le profit à un Blanc ? On sait que la pharmacopée sino-annamite attribue des vertus miraculeuses à la dépouille du rhinocéros. Tout est recueilli, même la fiente, même la terre dans laquelle a coulé le sang de la victime. Avec tout cela, on fait des pilules et des potions revigorantes. L'urine, soigneusement conservée dans la vessie, facilite, paraît-il, les accouchements. En 1926, j'ai vu vendre à Cholon un picul de peau de rhinocéros, pour la somme de 600 piastres. En 1944, cela vaudrait dix fois plus. Quant à la corne, sa râpure entre dans la préparation d'une drogue dont la vertu aphrodisiaque est célèbre en Asie. Guy Cheminand, dans ses admirables *Récits de chasse au Laos*, affirme que la réputation de ce philtre n'est pas surfaite, et « qu'il regrette bien, aujourd'hui qu'il est vieux, de ne pas avoir conservé ne fût-ce qu'un fragment de la corne de l'unique rhinocéros qu'il a tué ! ».

Au XVII^e siècle, le roi du Siam fit cadeau à Louis XIV de cinq cornes de rhinocéros cerclées d'or. L'histoire ne nous dit pas si le Roi Soleil en fit usage, mais tenons pour certain que Louis XV s'en fût certainement servi !...

D'après les naturalistes, trois espèces de rhinocéros vivaient ou auraient vécu en Indochine :

Le *rhino unicornis*, qui est le plus gros et pèse 3.000 kilogrammes. Il ne fréquente que les plaines et les marécages ; d'après l'Office du Tourisme indochinois, il n'existe plus en Indochine ;

Le *rhino sonndicus*, qui ne diffère du précédent que, par sa taille un peu plus petite. Il affectionne les terrains accidentés et impénétrables ;

Le *rhino sumatrensis*, qui est encore plus petit, porte deux cornes, et se reconnaît facilement à la quantité de poils noirs qui couvrent son corps. Il est excellent nageur. Il n'en existerait plus que cinq ou six en Indochine. Le dernier aurait été vu près de l'auberge de M. Amposta, à Banghoi.

La disparition quasi totale du rhinocéros en Indochine, devrait, semble-t-il, attirer l'attention des autorités. Déjà quelques animaux ont été rayés des listes de la faune indochinoise : le tapir, l'orang-outang, le bouquetin, certaines espèces de Koprei. Il importerait de garder un spécimen de rhinocéros pour les générations futures.

Le Siam nous a devancés dans cette initiative. En 1939, le Jardin zoologique de Bangkok a payé 10.000 ticaux pour un rhinocéros vivant qu'il demandait depuis plusieurs années. Les Laotiens ont enfin réussi à capturer dans le Nord un jeune sujet.

Imaginons l'enthousiasme des Saigonnais si l'on amenait un rhinocéros vivant au Jardin Botanique du boulevard Norodom.

Et la curiosité de nos successeurs en contemplant la bête naturalisée, lorsque, dans cinquante ans, l'Indochine sera couverte d'usines, de magasins et de plantations.

Dès que la guerre sera terminée, il faudra organiser une grande battue, avec l'aide des Résidents et tous les moyens nécessaires.

Il ne faut pas laisser exterminer les derniers survivants de cette race préhistorique par les Mois du col de Blao pour le seul plaisir de quelques épicuriens chinois.

(Aux écoutes de Radio-Saigon.)

BIBLIOGRAPHIE

- PERRIER. — *La vie des animaux*, tome II.
BREHM. — *Les merveilles de la nature*, tome II.



«...D'après les naturalistes, trois espèces de rhinocéros vivaient ou auraient vécu en Indochine ;

Le rhino unicornis (en haut), qui est le plus gros et pèse 3.000 kilogrammes. Il ne fréquente que les plaines et les marécages ; d'après l'Office du Tourisme indochinois, il n'existe plus en Indochine ;

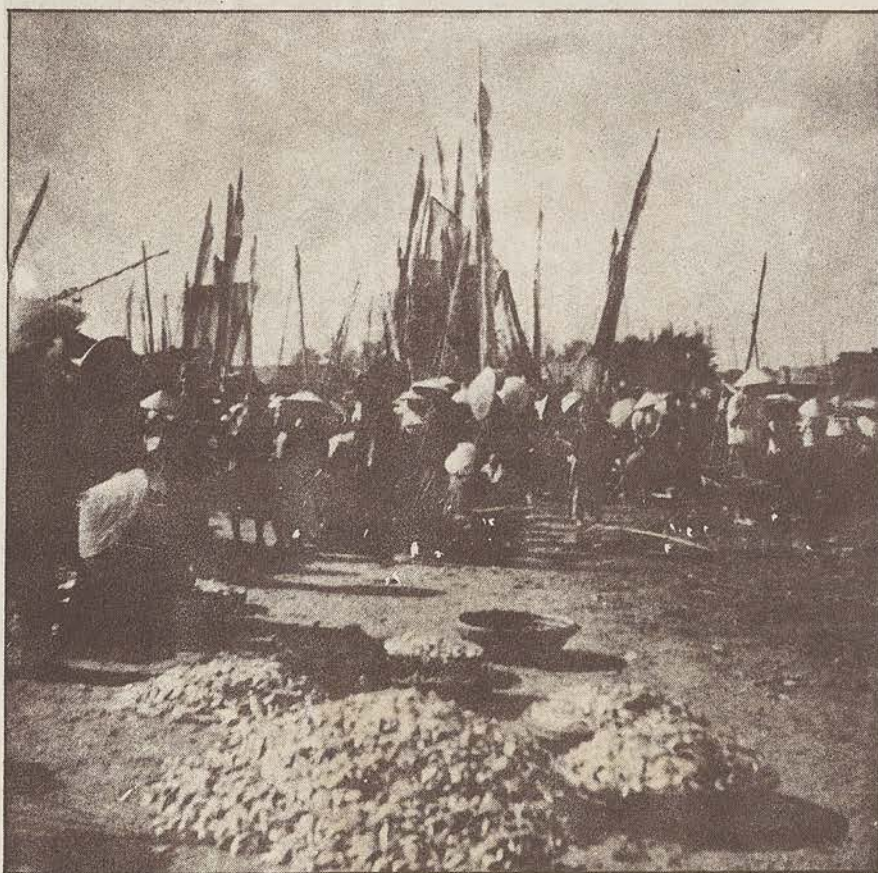
Le rhino sondaïcus, qui ne diffère du précédent que par sa taille un peu plus petite. Il affectionne les terrains accidentés et impénétrables ;

Le rhino sumatrensis (en bas), qui est encore plus petit, porte deux cornes, et se reconnaît facilement à la quantité de poils noirs qui couvrent son corps. Il est excellent nageur. Il n'en existerait plus que de rares unités en Indochine. »

Existerait, en outre, une quatrième espèce, le rhino lasiotis, très voisin du sumatrensis dont il ne diffère que par son crâne plus large.



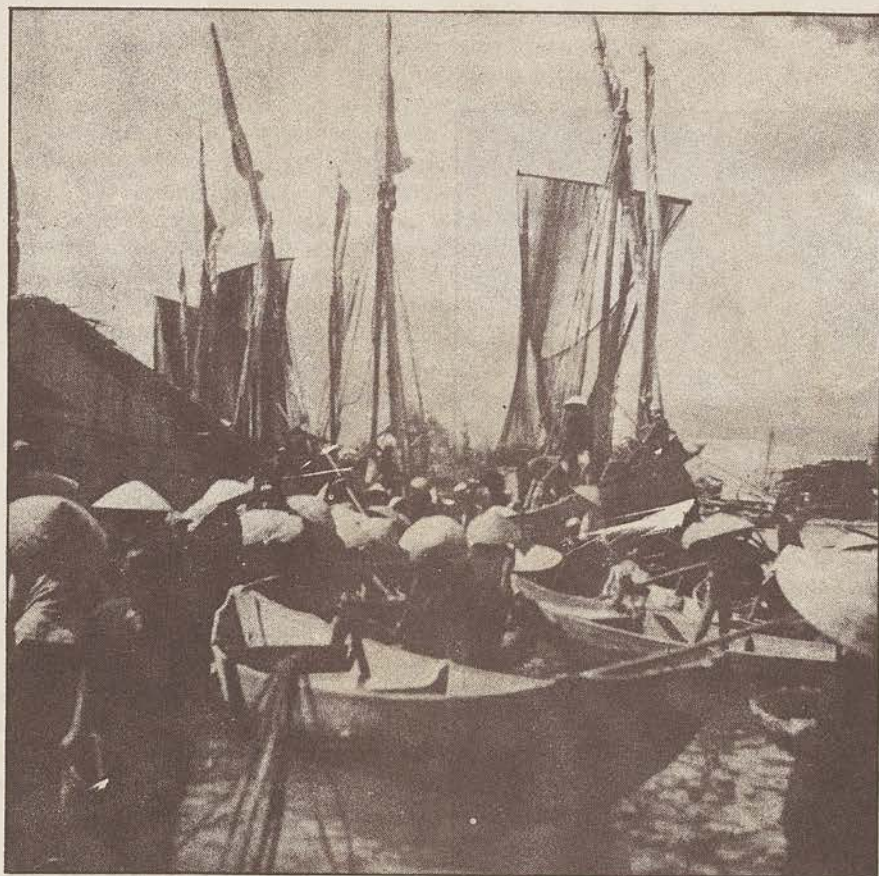
« ... Elle se méfie de la concurrence des détaillantes, expertes dans l'art de confectionner des échafaudages de petits paniers où il entre plus de bambou que de poisson... »



« ... En attendant le renfort des porteurs, elle veille sur les tas de « cá nục », amoncelés comme de viles balayures... »



« ... Elle ne craint pas
de mouiller ses beaux
pantalons de soie noire
pour accourir au-devant
d'une de « ses » jon-
ques... »

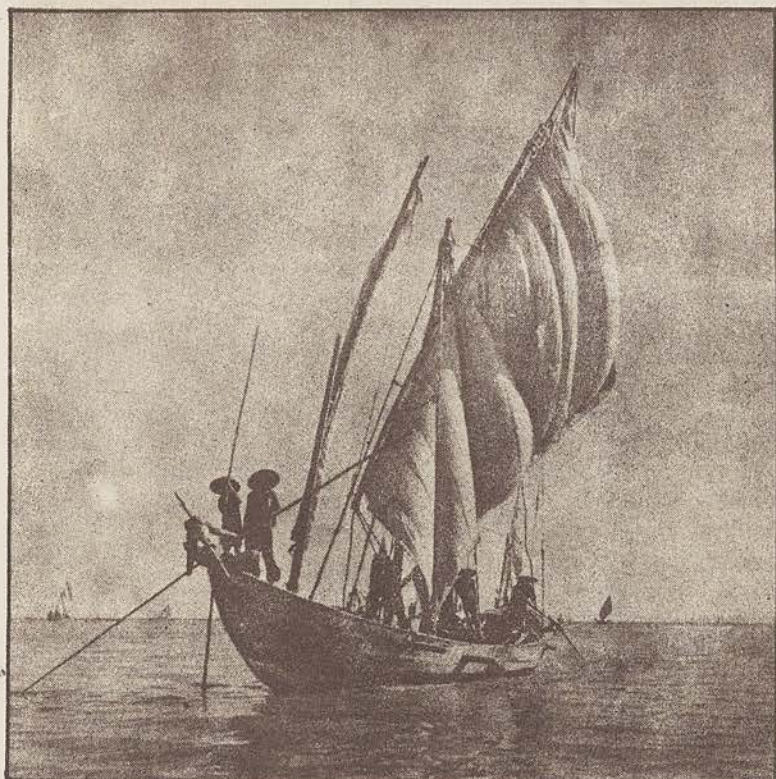


« ... Aucun obstacle ne
l'embarrasse... »



« ... C'est l'endroit où elles replient prestement leur voile en deux ou trois ours de gui, tandis que les pilotes vigilants écartent la proue des bas-fonds dangereux avec les longues perches de bambou dont ils se servent comme de lances... »

Photos LE JARIEL



« Voici justement une belle jonque de cá nục. »

INITIATION SAUMURIÈRE

par R. le JARIEL

*Mẹ ơi, con muốn lấy chồng,
Con ơi, mẹ cũng một lòng như con.*

(Maman, je voudrais un mari.

Eh, ma fille, j'en prendrais bien un aussi.)

(Chanson tonkinoise connue.)

« Khóa cửa đi ! » (Fermez les portes !)

M^{me} Nguyễn-thi-Bổn donne ce dernier ordre d'une voix acariâtre, mais sans méchanceté, par habitude, parce qu'il faut bien employer ce ton-là avec les coolies pour imposer son autorité. Elle le répète à chaque tournant du labyrinthe interminable que dessinent les centaines de cuves géantes accumulées depuis près d'un siècle dans la saumurerie dont elle assume la direction de main de maître. Les plus anciennes ont été calées à l'entrée par les ancêtres de son défunt mari qui se consumait déjà de désespoir au souvenir des occasions qu'il aurait pu saisir d'agrandir une parcelle ou une autre de son domaine initial et qu'il avait manquées. Il ne s'en était jamais consolé, même à la pensée que son sort était commun à tous les saumuriers du quartier de Đúc-Thắng, cette agglomération si dense du centre urbain de Phan-thiết que toutes les opérations étrangères au travail des cuves ne peuvent se faire autrement qu'à l'extérieur, dans la rue, toujours trop étroite pour les parterres de jarres que les voisins des deux côtés ont constamment besoin d'y évacuer. Il avait bien fallu cependant trouver de la place pour loger les récipients de toutes tailles dont M^{me} Bôn s'était munie quand le poisson était bon marché, et comme toutes les cuves s'améliorent en vieillissant par l'effet du sel qui les revêt d'une carapace inaltérable, ce problème ardu n'avait pas été sans recevoir les plus étranges solutions. Les nécessités de l'alignement n'étaient jamais entrées en ligne de compte, non plus que celles de l'ordre auxquelles on pouvait toujours suppléer par des étiquettes dont l'emploi se révélait, du reste, parfaitement inutile. C'est dans les conditions du travail de la main-d'œuvre que l'ingéniosité de M^{me} Bôn avait pu s'exercer avec le maximum de résultats. Un système de canalisations savantes en bambous conduisait automatiquement vers l'extérieur le nuoc-mam fraîchement soutiré. Cette invention pratique supprimait la procession inutile des coolies remplisseurs de jarres dont il était superflu de s'occuper dorénavant puisqu'ils étaient payés à la journée ou à la tâche. La compression du personnel permanent, employé au

transvasement d'une cuve à l'autre par le moyen de courges à long manche, avait été plus compliqué. En cherchant bien cependant, M^{me} Bôn avait découvert par ci par là un certain nombre de vides inutiles. Tel escabeau encombrant avait été remplacé par une simple planche entre deux cuves. Une échelle trop inclinée avait été redressée. Beaucoup de matériel pouvait se suspendre au plafond. Il y avait encore dans les combles une ressource insoupçonnée et comme les coolies manifestaient davantage de goût pour l'acrobatie que pour le travail, quelques poutres eurent bientôt fait de leur assurer le confort d'un lit suspendu. M^{me} Bôn n'avait pas renoncé au bénéfice de cette ingénieuse découverte, mais elle s'était aperçue à l'usage qu'elle présentait certains inconvénients, notamment celui d'exciter la convoitise du personnel alléché par l'odeur qui devait lui taquiner exagérément les narines, car elle avait découvert les traces indéniables de plusieurs vols à la tire. Elle s'était soigneusement gardée cependant de rien laisser paraître de ses soupçons pour ne pas faire « perdre la face » aux coolies et leur donner un prétexte trop facile de lui fausser compagnie avec l'argent dont ils étaient, selon l'usage, débiteurs dans ses comptes. La patronne avait préféré conclure, avec beaucoup de sagesse, qu'ils dormiraient infiniment mieux dehors. On s'imagine aisément qu'après toutes ces transformations, la revue de ses cuves présentait les épreuves les plus imprévues d'une piste d'obstacles en terrains variés. Elle s'y mouvait cependant avec une adresse étonnante pour l'obésité dont elle était affligée et circulait rapidement d'une porte à l'autre. Beaucoup d'ouvertures superflues avaient été définitivement barricadées avec de longs et solides contreforts, de sorte qu'il suffisait de vérifier les seules issues pratiquement utilisées. M^{me} Bôn, qui avait ce soir-là le cœur en joie, constata avec plaisir qu'il y restait toujours apposés les papiers votifs à fond doré collés le premier jour de l'an pour attirer la fortune et, embrassant du regard la perspective de son domaine, s'attendrit à la vue des rayons du soleil couchant, irradiés par la poussière et par les toiles d'araignées qui compo-

saient avec les filets de liquide et la mousse des bassins une gamme de couleurs chatoyantes dans laquelle elle reconnut avec ravissement celle de l'or coulant à flots dans sa maison.

Sur un dernier tour de cadenas, il lui suffit de traverser la rue des Jarres pour se trouver dans son habitation particulière.

Les riches saumuriers du quartier de Đứ-Thắng ont toujours disposé d'une solution facile pour remédier à la crise du terrain. Il leur aurait suffi d'en affecter la totalité aux besoins de leur industrie et d'aller planter leur demeure personnelle en d'autres lieux. Si séduisante que soit cette idée, elle n'a connu jusqu'à ce jour aucun succès. Tous ceux qui sont tourmentés par le besoin de bâtir préfèrent supprimer les derniers coins de cour miraculeusement préservés jusqu'ici de la truelle des maçons pour y édifier ces grands bâtiments cubiques à étage dont les terrasses en maçonnerie apportent le témoignage imposant de leur puissante domination. Le soleil qui se joue sur la blancheur laiteuse des façades, des murs et des jarres également blanchis au lait de chaux, ne dissipe pas les émanations malodorantes des ateliers voisins, mais ils y sont tellement habitués que cet inconvénient a cessé depuis longtemps de les incommoder. Le saumurier naît, vit et meurt à côté de ses cuves. Cet attachement passionné au métier n'a d'égal que la continuité avec laquelle il se transmet religieusement de père en fils.

« Vous devriez plutôt dire : de mère à fille ! »

Cette observation inattendue a pour effet d'arrêter net les baguettes des trois grands fils que M^{me} Bón réunissait à l'occasion du retour de leur petite sœur, M^{lle} Vâng, prématurément rentrée de Saigon où elle poursuivait ses études.

« Je croyais que tu avais l'intention de continuer ton programme à la maison ? »

— Assurément, je poursuivrai la préparation de mon brevet.

— Alors, pourquoi insinuer que tu succéderas seule à maman ?

— Vous savez bien, mes frères, que je n'ai jamais eu pareille idée. Vous voici, du reste, bien établis, chacun à votre compte, alors que je ne suis encore qu'une pauvre et modeste étudiante. »

M^{lle} Vâng secoue ses jolis cheveux noirs, assortis à la couleur de sa robe à colerette montante et découvre un sourire dans lequel il ne perce évidemment pas le moindre soupçon de jalousie.

« Vous reconnaîtrez cependant que les femmes sont bien défavorisées ! »

Comme beaucoup de jeunes filles « modernes » d'Annam et de France, M^{lle} Vâng est affligée du besoin lancinant de comparer son sort à celui des hommes.

« Ouvrez les yeux ! Comment auriez-vous le temps de descendre à Saigon, de vous rendre aux

convocations des autorités ou de votre association corporative, de jouer au tennis assidûment et de musarder encore à la maison, si vos femmes n'étaient pas là pour accomplir le travail utile ? »

« Ce sont cependant nos voyages et nos entretiens d'affaires qui nous instruisent des meilleures méthodes à employer pour la fabrication correcte du nưc-mâm, les résultats des analyses des laboratoires qui nous renseignent sur les qualités ou les défauts de nos produits, les consultations de nos hommes d'affaires qui assurent la protection de notre marque. »

M^{me} Bón, que ces développements dépassent visiblement, n'en pense pas moins que ses enfants commencent à raconter des sottises et tranche, d'une voix sèche :

« En voilà assez ! L'affaire est de trouver le poisson. »

M^{lle} Vâng a trop de charité pour accabler ses frères. Elle sait bien que l'un d'eux se repose entièrement sur le « caporal » de M^{me} Bón du soin de décider de l'ordre et du jour des chargements, des soutirages et des lessivages dont le mécanisme compliqué constitue le principal de ce que l'on désigne sous le mot savant de « technique saumurière ». Sa finesse féminine a depuis longtemps saisi que toutes ces questions étaient indifférentes à l'esprit de sa mère parce que, responsable de la maison, il lui est nécessaire de conserver toutes les ressources de son expérience et de son attention à la seule question véritablement importante de l'entreprise : assurer la rentrée du poisson au meilleur compte. Elle n'ignore pas que ce problème devient chaque jour plus difficile, que les pêcheurs se font de plus en plus rares, qu'ils se montrent de plus en plus exigeants, que la conservation des vieux est délicate, le recrutement des nouveaux encore plus laborieux, que sa mère s'épuise en efforts continuels pour essayer de les conquérir ou simplement de les retenir, que cette « affaire » est le tourment perpétuel de ses jours et de ses nuits.

N'écoutant que son bon cœur, elle promet :

« Vous m'initierez, maman, à l'achat du poisson, pour que je puisse vous aider. »

Munies du grand chapeau conique qui les protégera indifféremment du soleil ou de la pluie, M^{me} Bón et M^{lle} Vâng se préparent avant l'aube pour une expédition matinale.

« N'imites pas, ma fille, ces saumuriers paresseux qui, pour éviter le mal de mer, demeurent accroupis dans les miradors que tu vois quai de la Saumure et quai de Bellevue. Ne te mêle pas non plus à la foule des guenilleux et des vanupieds qui se précipitent à l'abordage de la moindre jonque avec un crochet de voleur en guise de bourse. Il faut toujours aller au-devant des poissons. Nous voici au milieu de la quatrième lune,

Les pêcheurs du quartier de Đưc-Long n'ont pas encore émigré aux environs du phare de Kéga où ils retrouvent chaque été des bancs de cá dôi gĩa. Allons les voir pêcher à la senne sur la plage qui s'étend au pied de la falaise de l'E.S.E.P.I.C. »

M^{me} Bón a donné rendez-vous au patron d'une jonque « suiveuse » (*nốt xôn*) dont le métier consiste précisément à piloter les acheteurs auprès des embarcations de pêche. Il fait encore nuit quand les deux femmes retroussent leur pantalon pour s'embarquer.

En attendant le lever du jour, M^{me} Bón explique à sa fille :

« Ces pêcheurs du quartier de Đưc-Long sont les plus vieux pêcheurs de Phan-thiêt, les véritables autochtones. Ils demeurent entre l'église et l'Ecole provinciale des Cadres de Jeunesse. Ce ne sont pas les plus intéressants pour les saumuriers parce que le produit de leur pêche est rarement homogène ; ils demeurent trop près du grand marché où ils écoulent directement leurs meilleures prises ; ils ont enfin tellement d'attaches et de liens de parenté dans la ville dont ils sont les premiers occupants qu'ils ont peu besoin de nous et méprisent nos avances en argent. Il faut, mais il suffit de les payer comptant. »

M^{me} Bón porte involontairement la main à sa poche pour s'assurer qu'elle n'a rien oublié.

M^{lle} Vàng, absorbée dans la contemplation du soleil levant, s'aperçoit avec surprise que sa mère a été abordée par un pêcheur, le patron d'une jonque que les deux femmes viennent d'accoster. L'inconnu rappelle qu'il a servi ses frères, mais M^{me} Bón sait, en commerçante avertie, que les effusions sentimentales sont toujours onéreuses et s'enquiert uniquement du contenu du filet. Il est encore trop tôt pour le présumer. Seuls sont visibles les petits flotteurs de bois qui dessinent un gigantesque arc de cercle dont les deux extrémités aboutissent à des chaînes de coolies que l'on commence à peine à distinguer sur la plage. Pour retenir M^{me} Bón, le patron ordonne à son « plongeur » d'écouter l'intérieur du filet. L'homme de l'art n'a rien d'un virtuose de la « coulée » et se jette à l'eau lourdement, comme une grenouille. Tout son talent tient dans son oreille, exercée à discerner l'abondance et même la nature des poissons sur la seule indication du bruit qu'ils font entendre lorsqu'ils commencent à s'apercevoir qu'ils sont prisonniers. Ils confirment alors le proverbe qui les prétend stupides, car les flotteurs supportent des éléments de filet lestés par de petits poids en terre cuite qui ne descendent pas toujours jusqu'au fond et ils pourraient profiter de l'intervalle pour se faufiler par dessous au lieu de perdre leur temps à s'agiter en attendant le moment où ils seront canalisés dans la poche amovible dont les mailles sont choisies précisément

sur les indications du plongeur. Celui-ci vient d'annoncer :

« Il y a du cá com. Beaucoup de cá com ! »

Le cá com est un poisson minuscule, de 4 à 5 centimètres de long, dont on fait d'excellentes fritures et du meilleur nưóc mắm. Sans avoir l'air d'y toucher, M^{me} Bón aborde la question du prix. Elle est à peu près réglée d'avance parce que l'unité de mesure, le panier, correspondant à une demi-charge du fléau d'un porteur, suit un cours mystérieux qui possède sur celui de la mercuriale officielle, l'avantage d'être énergiquement défendu par la clientèle des saumuriers, beaucoup plus après avec les pêcheurs méritants qu'avec les vagabonds du quai auxquels ils ont trop souvent la faiblesse de consentir des salaires journaliers scandaleux. Aussi bien ne s'agit-il, pour M^{me} Bón, que de bénéficier sur le cours imposé, d'une ristourne de principe que le patron, conciliant, lui abandonne volontiers afin d'avoir la paix. Toute son attention est actuellement absorbée par le contrôle des deux équipes de coolies attelés à chaque câble avec une lanière fixée à leur ceinture. Au fur et à mesure de la traction, le dernier coolie de la colonne dénoue sa corde individuelle d'un simple geste des doigts et vient se repâcher machinalement au premier rang. Il en résulte un effort de traction aveugle et invisible du rivage. Le soin de l'équilibrer appartient au personnel de la jonque qui désigne l'équipe négligente à grands gestes de bras amplifiés par un chapeau conique. Le halage d'un filet peut durer cinq à six heures, mais le mouvement s'accélère au fur et à mesure que les deux équipes se rapprochent.

M^{lle} Vàng remarque qu'une jonque de la dernière heure est en train d'envelopper, avec un nouveau filet, le tracé de celui auquel elle est attachée.

« C'est pour recueillir les poissons qui s'échapperont de mon filet. L'opération est régulière. La coutume l'autorise. Vous assisterez malheureusement tout à l'heure à des pratiques moins édifiantes. »

Et le pêcheur d'expliquer qu'il laisserait volontiers tirer la poche de son filet sur le sable de la plage. Cela permettrait de l'en débarrasser de certains hôtes indésirables : des serpents de mer, des méduses, des tétrodons vénéneux dont le ventre se gonfle comme un ballon au contact d'un corps étranger, des raies surtout, armées d'un dard acéré que les pêcheurs les plus paresseux ont toujours soin de commencer par extirper soigneusement. Les bêtes sont cependant moins redoutables que les hommes et il est plus prudent en fin de compte, de conserver les premières chaque fois que l'assistance d'une jonque suiveuse le permet. M^{lle} Vàng ne tarde pas à éprouver la sagesse de cette précaution. Malgré la distance du rivage, les deux jonques sont prises d'assaut et instantanément envahies par une horde de vagabonds gue-

nilleux qui n'ont même pas la pudeur de faire semblant de prêter un coup de main et poussent l'effronterie jusqu'à déchirer ou couper sans vergogne les mailles de filet qui résistent à l'extraction de leur butin. Les pêcheurs, absorbés autour de la poche dont ils vident le contenu à fond de cale, manifestent une résignation qui étonne M^{lle} Vâng. Le patron lui explique :

« Mon frère est en prison, parce que dans les mêmes circonstances, il a tué un parasite à coups de rame. »

La rentrée au port nécessite une bonne heure de traversée que M^{me} Bôn et sa fille pourraient s'épargner si elles se rendaient en pousse-pousse à la pointe du quartier de Đứ-Thắng, mais la saumurière est méfiante et préfère encore le désagrément d'avoir à franchir la barre que de risquer de voir « sa marchandise » enlevée par un concurrent. Une brise favorable agrémenta le trajet du retour et les deux femmes, servies par la marée, peuvent venir accoster jusqu'au quai de la Saumure. Elles se répartissent aussitôt le travail. M^{lle} Vâng ouvre un carnet sur lequel elle pointera les paniers que sa mère va chercher avec des porteurs, à la maison. Au cours du remplissage, elle remarque que les paniers de sa mère sont légèrement plus grands que ceux des pêcheurs, un bon dixième en plus, à vue d'œil, et tire de cette observation discrète la meilleure leçon de sa journée.

★ ★

A quelque temps de là, M^{me} Bôn dit à sa fille :

« Je te convie à suivre aujourd'hui une partie de chasse au cá mòi. »

— Le cá mòi est donc un gibier ?

— Oui et non. Le cá mòi est bien poisson ; il appartient à la famille des harengs ; mais, comme il voyage par bancs compacts, à fleur d'eau, sa capture présente toutes les péripéties d'une véritable chasse à courre. On le poursuit aussi bien quand il est gras, entre juin et novembre, que lorsqu'il est maigre, entre décembre et mars, et indifféremment de jour comme de nuit. Ses déplacements se distinguent mieux encore dans la pénombre qu'en plein soleil. Nous mettrons donc plus de chances à notre compte en nous embarquant dans la soirée. »

Les deux femmes prennent place dans une jonque (*ghe dôn*) appropriée au programme de leur expédition et s'en vont « au-devant » des pêcheurs de cá mòi. En attendant que la chance leur permette de rencontrer un couple heureux, M^{me} Bôn explique à sa fille :

« Les jonques de cá mòi travaillent toujours par paires. Observe bien. Toutes les embarcations dans lesquelles tu vois un guetteur perché dans la mâture portent un énorme filet plié en dôme. Ce sont les « *ghe tòi* », celles qui vont de l'avant. Chacune est suivie par une unité du même modèle,

mais légèrement plus petite (*ghe theo*), prête à recevoir le câble nécessaire au déploiement du filet commun. »

M^{lle} Vâng admire particulièrement l'adresse des pêcheurs qui se perchent à deux, trois ou quatre sur une mince planche de travers pour équilibrer la poussée du vent et dont la brochette pittoresque semble balancée dans le vide.

« Le contrepoids de ces hommes est nécessaire parce que le fond de leur barque, en simples bambous tressés, n'a pas d'autre dérive que le petit appendice à silhouette de croche que tu vois opposé au gouvernail et parce qu'ils doivent aller vite. Toute la technique de la pêche au cá mòi repose sur le mouvement. Quand l'observateur a dépisté les traces d'un banc de poissons intéressant, le patron met le cap sur un point judicieusement choisi de son itinéraire. La jonque jumelle se porte à hauteur de la première et reçoit le câble qui lui permet d'ouvrir le filet. Par le jeu des flotteurs et des poids, ce filet prend en se déployant la forme d'une gouttière gigantesque dont les arêtes latérales convergent vers la poche. Le banc de cá mòi qui navigue à fleur d'eau, s'engouffre par la tranche du dispositif avec d'autant plus d'élan que son propre mouvement est opposé à celui de l'appareil où il se trouve canalisé. Les résultats sont parfois miraculeux. Les cales des deux jonques accouplées ne suffisent pas à épuiser le contenu de la poche. Il se produit alors un attroupement d'embarcations d'acheteurs (*ghe dôn*) attirés par les cris des pêcheurs, aussi heureux de manifester bruyamment leur joie que de livrer leur aubaine aux enchères de la plus libre concurrence. »

M^{me} Bôn et M^{lle} Vâng tombent précisément sur un concert de hurlements qu'attise la voix éraillée d'une mégère en furie. La femme est créancière du patron que vient de visiter la fortune et réclame, comme un droit, l'exclusivité du coup de filet. Le pêcheur, conciliant, est disposé à remplir la jonque de sa cliente attitrée, mais refuse énergiquement de lui transporter quoi que ce soit dans les siennes.

« Le cá mòi se vend en pleine mer, au plus offrant — marchandise à enlever par l'acquéreur — ; c'est la coutume. »

M^{me} Bôn approuve hautement la sagesse de cette déclaration et bénéficie d'une ristourne exceptionnelle en remerciement de sa judicieuse et charitable intervention.

Au retour, elle confie à sa fille :

« A-t-on idée d'émettre des prétentions pareilles ? Le pêcheur est superstitieux. Ce n'est pas au moment où il a de la chance, qu'il va interrompre sa croisière pour livrer à domicile, surtout chez sa créancière. Il prendrait bien plutôt le large pour lui fausser compagnie ! Détourne-t-on de sa route un chasseur qui a trouvé la bonne piste ? »

Arrête-t-on un joueur au milieu de sa partie ? Tu vois, les pêcheurs de cá mòi préfèrent vendre au premier venu. Ne leur confie jamais d'avances ! »

★

« De qui donc sont toutes les reconnaissances de dettes que tu ranges précieusement dans le plus gros coffre-fort de la maison ? »

— Ce sont les prêts de campagne de nos meilleurs fournisseurs et des plus braves au double sens du mot : les pêcheurs de cá nục. »

La grande campagne de pêche du 15 mai au 15 septembre a pour objet essentiel la capture d'une espèce de poisson migrateur, appartenant à la famille des carangidés, appelé « cá nục ». Ce poisson, qui ne dépasse jamais six centimètres de long, ne naît pas sur les côtes de la province du Binh-thuận, mais y arrive très jeune, à l'état d'alevin, en bancs compacts, poussés par la mousson de suroît. La saison commence quand il atteint la taille suffisante pour en permettre un usage commercial. Elle se termine par une émigration massive des rescapés qui abandonnent tous les eaux du littoral sud-annamite avant d'avoir atteint l'âge adulte, pour s'en aller frayer en d'autres lieux dont l'emplacement n'a pas encore été identifié. La seule connaissance positive, confirmée par des années d'observation, est que les échantillons examinés dans les filets des pêcheurs de Phan-thiêt ne portent ni œufs ni laitance susceptible d'éclairer le mystère de leur reproduction.

M^{me} Bón, que ce problème scientifique intéresse peu, aborde la question pratique :

« Aucune saumurière ne s'est jamais risquée à accompagner les pêcheurs de cá nục. Il n'en est pas besoin, du reste, parce qu'ils sont tenus d'arriver à l'aube sur l'emplacement de pièges immergés entre dix et vingt milles au large et qu'ils n'ont pas le temps de faire l'école buissonnière. Il s'agit de couverts artificiels (*cây cha*) à forme pyramidale dont les côtés en feuille de latanier reposent sur de lourds blocs de pierre pour aboutir à un sommet de bambous flottant à la surface de l'eau. Dans sa conception rustique, l'appareil exige des matériaux de toute première qualité car il mesure une vingtaine de mètres de hauteur et doit pouvoir supporter sans dommage la traction saccadée de la houle et le martèlement continu des vagues. Les bambous sont de Nha-trang, les cordes en nervures de latanier, plus résistantes que les fibres de coco, et les traverses palmées constituées avec de longues tiges de cocotier choisies avec soin parmi les plus épaisses et les plus fournies de celles qui décorent les environs de la baie de Cam-ranh. On les assemble en les posant transversalement dans le nœud d'une corde double qui est tordue alternativement dans un sens et dans l'autre en même temps que la tige est repliée

sur elle-même pour augmenter l'épaisseur du feuillage. C'est l'ombrage, en effet, qui attire les bancs de poissons vers ces abris artificiels. Chaque patron de jonque en confectionne plusieurs, généralement trois, sur son itinéraire habituel, ce qui représente, avec ceux des pêcheurs de Phohai et de Mui-nê, un total de plusieurs milliers dispersés sur l'immensité de la mer. Eh bien ! Tu me croiras difficilement ! Aucun pêcheur de cá nục ne simule une méprise pour venir passer son filet sous le « *cây cha* » d'un voisin absent. Si le sort les a défavorisés et qu'ils n'ont rien trouvé dans les leurs, ils se déclarent « contents » ce qui est, dans leur philosophie, une façon d'exprimer que leur chance ayant été tentée dans les règles du jeu, ils n'ont pas lieu de récriminer parce qu'ils ont perdu. La plupart d'entre eux sont catholiques et originaires de la province du Quảng-binh, dont ils arrivent en avril ou mai avec leur jonque pour toute fortune. Ils ont naturellement besoin de tout. Mais on peut leur consentir un bon crédit. Il suffit, quand la pêche a été mauvaise et qu'ils sont trop obérés, de guetter leur retour avec assiduité. Le plus difficile est de se les attacher pour la première fois car on se dispute leurs faveurs. Aucun effort de persuasion ne doit être négligé pour conquérir le bon pêcheur. Dès qu'il arrive de son pays, avant même qu'il ait posé le pied à terre, la femme du saumurier doit se trouver sur son chemin pour le choyer. A-t-il besoin d'une paillote pour loger sa famille, d'une avance de riz pour la nourriture de son équipage, de fournitures pour sa jonque et ses filets ou plus simplement d'argent liquide ? Il faut deviner ses moindres désirs et les prévenir avec effusion. Commande-lui un bon repas, copieusement arrosé d'alcool de la Régie. Mais prends garde à ce qu'il n'en abuse pas jusqu'à l'ivresse ! Il faut qu'il conserve au contraire toute sa raison pour être bien « ému » de ces attentions et en demeurer reconnaissant toute la saison. »

★

M^{lle} Vàng a lié connaissance avec les bons fournisseurs de sa mère. On la rencontre chaque après-midi, se faufilant entre les revendeuses pour aller surveiller le déchargement des cales réservées à la saumurerie de M^{me} Bón. Elle se méfie de la concurrence des détaillantes expertes dans l'art de confectionner des échafaudages de petits paniers où il entre plus de bambou que de poisson. En attendant le renfort des porteurs, elle veille sur les tas de cá nục amoncelés comme de viles balayures. Elle ne craint pas de mouiller ses beaux pantalons de soie noire pour accourir au-devant d'une de « ses » jonques. Aucun obstacles ne l'embarrasse. Et lorsqu'elle a terminé une journée bien remplie, il ne lui déplaît pas de pousser jusqu'à la pointe de Đức-Thắng.

(Lire la suite page 29.)

LA JONQUE

par Claude DERVENN

Cette poésie de M^{me} Cl. Dervenn qui nous a donné tant d'œuvres de qualité, est extraite d'une plaquette à paraître prochainement. Elle réunit quelques poèmes sous le titre général de « Ailes » avec des dessins de l'auteur.

Emmène-moi ce soir sur la jonque chinoise
Qui nous attend, fantôme immobile sur l'eau,
Dans l'ombre verticale et noire d'un îlot,
Que le reflet du ciel va cerner de turquoise.

Nous reprendrons, parmi les myriades d'îles,
Ecartant devant nous leurs murailles d'airain,
Les plus étroits chenaux du dédale marin
Dont l'eau sans fond est verte, et limpide, et tranquille.

Les sampaniers sauront nous pêcher des coquilles,
Des poissons ruisselants de tous les bleus du ciel,
Qui garderont le goût des herbes et du sel
Et du bois odorant dont la flamme pétille.

Demain, nous nagerons vers des plages secrètes
Où, tiède et conservant l'empreinte de nos corps,
Le sable inviolé nous saupoudrera d'or
Au soleil blondissant les roches violettes.

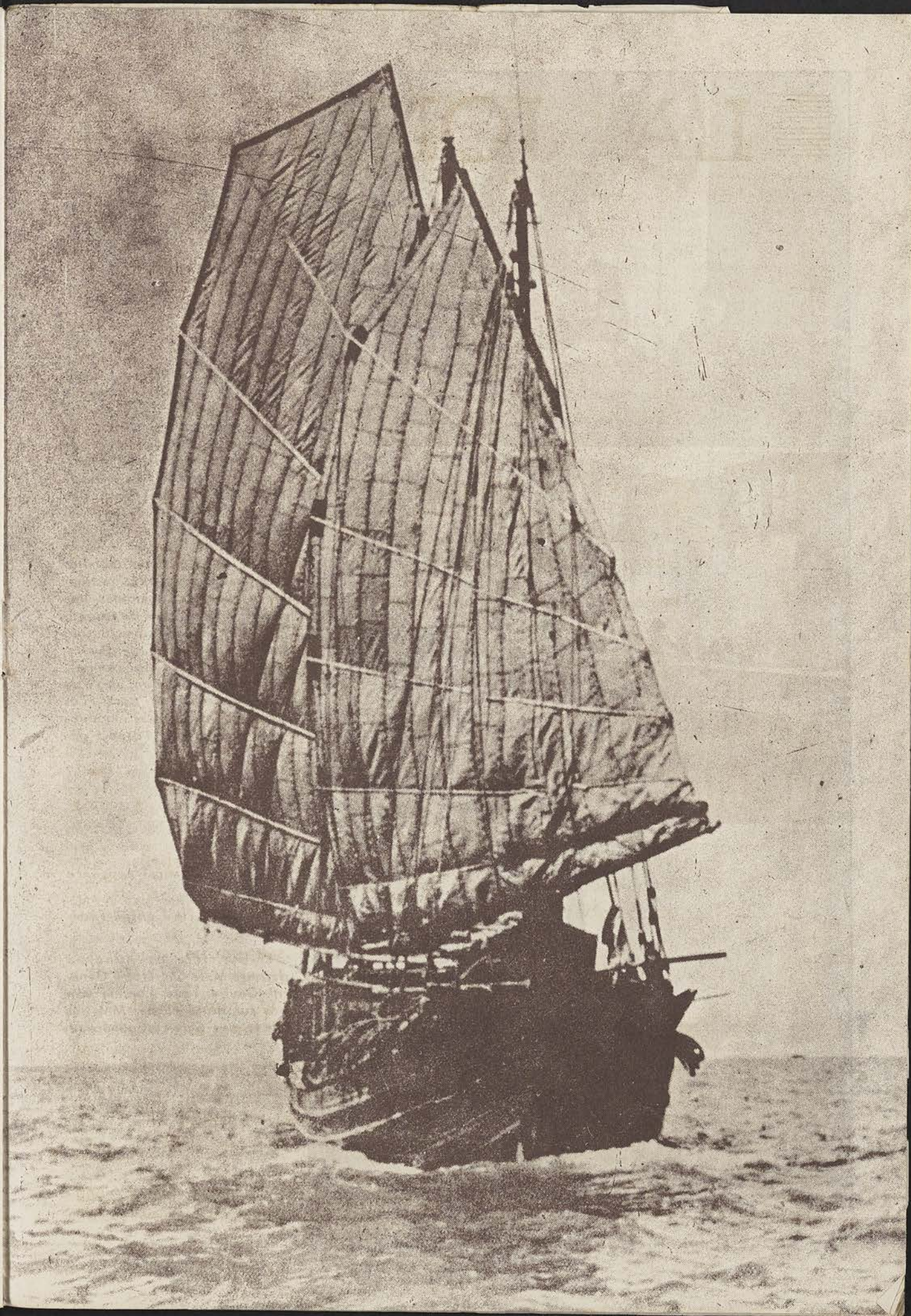
Ce soir, un enfant nu levant ses mains unies,
Dans la grotte où sont peints des signes empourprés,
Fera brûler pour nous près des lingots dorés
Les baguettes d'encens à l'autel des génies.

Puis, quand la lune en fleur se sera suspendue
A la plus haute palme au plus haut du rocher,
Nous viendrons longuement, dans la nuit, nous pencher
Vers la moire d'argent, sous la proue, étendue.

La mer phosphorescente où des étoiles plongent,
Où traîne au loin le chant qui hâte le sommeil,
Balancera sans bruit la jonque au flanc vermeil
Et le dragon des eaux veillera sur nos songes.

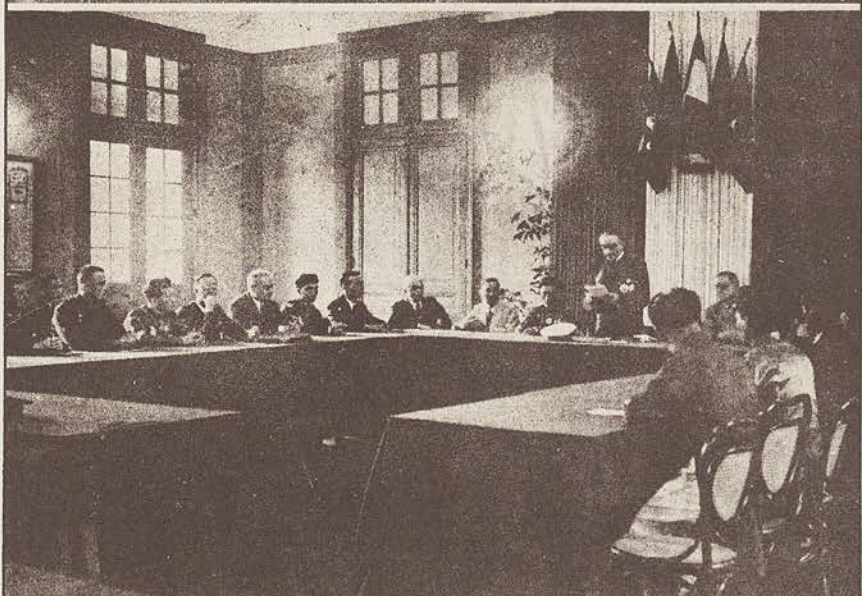
Baie d'Along.

Photo Marc ALEX





Le Conseil Fédéral s'est réuni à Hanoi, le 18 décembre. La séance d'ouverture a été présidée par l'Amiral Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, Haut Commissaire de la France dans le Pacifique.



« Jamais, Messieurs, dit-il, l'union franco-indochinoise n'a été plus étroite qu'en ces années d'épreuve ; jamais ce pays n'a témoigné plus de confiant attachement à la Puissance protectrice. Celle-ci, de son côté, n'a pas pensé que les circonstances fussent de nature à arrêter sa politique indochinoise, ni que les barrières imposées à ses activités économiques puissent justifier dans d'autres domaines une attitude d'attente et de stagnation. Bien au contraire, durant toutes ces années de guerre, elle n'a cessé de réaliser, échelon par échelon, un vaste plan de réformes dont nous pouvons commencer maintenant à apprécier l'aspect général... »



En haut, l'Amiral prononce son discours.

Au centre, le Conseil Fédéral.

En bas, face à l'Amiral et derrière M. le Secrétaire Général Gautier, que l'on ne voit pas sur notre cliché, MM. les Chefs des Services généraux.

Photos VO-AN-NINH
et Gouvernement Général.

INITIATION SAUMURIÈRE

(Suite de la page 25.)

Toutes les jonques sont alors alignées, face au rivage, exactement semblables les unes les autres, si parfaitement soignées qu'elle éprouve le sentiment inconscient, mais captivant, de procéder à une revue. Elle aime la fraîcheur des peintures, vert, bleu, rouge, orange, entretenues avec une naïveté touchante autour des yeux traditionnels qui écartent les mauvais génies, la fantaisie des pavillons et des colifichets accrochés aux grands mâts et sur les haubans, la blancheur des voiles en latanier tressé, et le noir des filets qui scintillent dans les derniers rayons du soleil couchant, comme de grands oriflammes de crêpe ondulés par le vent.

C'est l'heure où les pêcheurs se détendent sur le rivage. M^{lle} Vâng remarque un poisson de forme étrange qui fait la joie d'un attroupement. On le lui présente avec galanterie. Ce doit être un spécimen assez rare car il a été préparé avec tous les soins d'un collectionneur averti. Il est plat comme un papillon et orné de couleurs éclatantes. M^{lle} Vâng se méfie :

« Dans quelques jours il sentira mauvais ? »

— Mais non, vous voyez bien qu'il a été vidé ! Acceptez-le pour nous faire plaisir.

— A qui appartient-il ?

Son interlocuteur se présente. C'est un patron, mais il est si jeune que M^{lle} Vâng hésite à le croire. Elle observe le sourire des dents blanches sur la peau brune et remercie discrètement.

★

M^{me} Bón a des ennuis avec le collecteur des taxes du marché, chargé de l'arraisonnement des jonques, qui feint d'ignorer l'abonnement forfaitaire auquel elle a souscrit précisément pour éviter toute tracasserie à ses fournisseurs. Plusieurs sont venus solliciter le secours de sa protection. C'est pourquoi M^{lle} Vâng est obligée aujourd'hui de se porter à leur rencontre sur un petit sampan analogue à celui que pilotent les innombrables intermédiaires dont le métier consiste, suivant l'expression imagée, à ne travailler qu'« avec la bouche ». Elle s'écarte de ces parasites dont sa mère lui a recommandé de se méfier et se tient discrètement en bordure du chenal que doivent emprunter toutes les jonques venant du large avant de s'éparpiller chacune dans la direction de leur mouillage accoutumé. C'est l'endroit où elles replient prestement leur voile en deux ou trois tours de gui tandis que les pilotes vigilants écartent la proue des bas-fonds dangereux, avec les longues perches de bambou dont ils se servent comme de lances. Chaque embarcation présente de loin la même silhouette et grandit très vite à partir du moment où il est possible de distinguer les traits de l'équipage. M^{lle} Vâng s'aperçoit qu'à attendre l'instant où elle se trouve le plus près,

il est déjà trop tard pour lui faire signe. Elle doit se rapprocher davantage. Voici justement une belle jonque de cá núc qui peut être montée par des pêcheurs de sa mère !

Il faut gagner le milieu du chenal. Mais elle n'a pas l'habitude et tressaille à la vue de l'étrave qui se précipite sur elle comme une fatalité inexorable.

★

M^{lle} Vâng n'a rien vu, rien senti. Sa première respiration est un soupir de soulagement. Mais elle n'est pas étonnée outre mesure de se trouver dans un décor insolite parce qu'elle a conservé la vision hallucinante de l'accident.

Un pêcheur vient d'entrer dans la paillote où elle repose. Il s'excuse :

« Heureusement que j'ai eu le temps de planter ma perche dans votre barque. Vous auriez pu être assommée par le choc ! »

M^{lle} Vâng reconnaît le patron de jonque qui lui a fait cadeau de son poisson.

« Veuillez accepter un verre d'alcool pour vous ravigoter. »

Elle sourit car la bouteille est précisément du modèle de celle que M^{me} Bón offre à ses fidèles fournisseurs.

« Au compte de qui travaillez-vous ? »

— Je suis libre. »

Le pêcheur n'en dit pas davantage et lui serre fortement la main.

M^{lle} Vâng voudrait bien l'inviter dans sa maison pour le remercier dignement de la vie qu'elle lui doit, mais elle sait que M^{me} Bón n'est pas toujours accueillante avec les gens qui ne sont pas de « son milieu » et n'est pas du tout sûre qu'il lui sera fait bon accueil. Elle estime plus prudent de convenir d'une visite de remerciement.

« Quand viendrez-vous ? »

— Demain soir, à la même heure. »

★

Il n'y a jamais eu de secret entre la mère et la fille. M^{me} Bón a bientôt fait de connaître les plus menus détails de l'accident. Mais ce qui surprend le plus M^{lle} Vâng est l'empressement avec lequel on approuve l'initiative de sa visite du lendemain. Ce n'est pas un concert de doléances, mais une véritable effusion de compliments. M^{me} Bón s'enthousiasme et décide :

« Je me rendrai moi-même à ton rendez-vous. »

★

La nouvelle est maintenant colportée de bouche en bouche dans le quartier de Đúc-Thắng et se répand déjà à travers toute la bonne ville de Phan-thiết :

« Un nouveau pêcheur est engagé à la saumurerie Nguyễn-thị-Bón »

Il fait froid à Hanoï

avantages de l'inconvénient ?
Finies les heures de cuisson, finies les éternelles robes à manches courtes, les innombrables tissus à fleurs, les sandales, les petites blouses, les jupes et les maillages qui succombent au bout de trente minutes ! Et puis la repêche, enfin : s'approcher avec mille précautions et, d'une claque terrible, plaquer au mur un pauvre balourd de moustique, tout engourdi de froid, représentant abhorré d'une espèce diabolique qui, tout au long de l'été, attirait de sourdes rancunes.

Comme il est agréable de regarder des femmes en tailleur, silhouettes nettes ; des jambes qu'ennoblit le bas de soie ; des chaussures — des vraies (quant à l'aspect !) — ; des têtes coiffées de feutres, des fourrures, des gants, tous ces détails de

L'hiver, brusquement jailli de son repaire, a lancé sur nous sa horde féroce : le froid griffe, le vent pince, une bruine mauve et sournoise vient parfois, furtive, et nous glace...

Ce fut une « rue vers les malles », un tumulte des lainages, branlebas classique des premiers jours de froid ; ce furent aussi des découvertes — désagréables, naturellement ! — : P. C. de mites, impossibilité d'enfiler la jupe rétrécie au dégraissage, bas dont les mailles promettent autant d'étoiles filantes, et d'autres encore !

Oui, c'était bien là les tours de l'hiver tonkinois : jeudi soir, chinos imprimés, jupes blanches, blouses légères et messieurs en short s'entre-croisaient au Métropole ; le lendemain soir, au même endroit : changement de tableau !... tailleurs et robes de lainage, vestons et cravates, car, à Hanoï, il ne faut rien moins qu'un bon coup de froid pour inspirer aux hommes l'envie de s'habiller !

En quelques heures, « la période chaude » prit fin. Les Tonkinois transis, exhalant un doux arôme de naphthaline, se pelotonnent, se recroquevillent, les yeux emplis d'images anciennes et douces : cheminées de France aux belles flammes

a) Les Hanotennes n'abandonnent pas le pantalon : en p usse, à bicyclette ou à pied, il les protège contre le froid.

b) Ensemble sac et ceinture exécuté en daim et box bleu marine.

c) Nombreuses sont les blouses ohmisières à manches longues. Celle-ci est travaillée de fines nervures et de pois brodés sur le col et le poignet.



Cette magnifique robe d'intérieur est exécutée en velours violet et crêpe satin paille, dont le contraste est des plus réussis.

réconfortantes ; les retours chez soi, ongles et nez à vif, lorsqu'on ouvre la porte et qu' aussitôt enveloppé d'une bouffée tiède, on croit presque entendre l'appartement ronronner...

Mais pourquoi repousser « les



la toilette qui sont encore la France ! Et comme, enfin, au nom de toutes les femmes, j'adresse un merci reconnaissant à cet hiver qui redonne aux hommes ce que l'été leur ôte : prestance et cheveux !

LA SEMAINE DANS LE MONDE

DU 10 AU 17 DÉCEMBRE 1944

Pacifique.

— Dans les Philippines, au nord et au sud de Burauen (secteur de Leyte), l'infanterie japonaise, opérant de concert avec des troupes parachutées, attaque les aérodromes ennemis (6 décembre) et occupe, entre autres, celui de San Pablo.

Un nouveau débarquement américain au voisinage d'Albuera et d'Ipil (sur la côte occidentale de Leyte) a été intercepté par les unités japonaises qui ont coulé 1 cuirassé et 3 transports (7 décembre). La 77^e division américaine, qui a pénétré dans le port d'Ormoc (10 décembre), s'est également heurtée à une très violente opposition.

— En Nouvelle-Guinée, une attaque de surprise, lancée à l'aube du 8 décembre, dans le secteur de Mar, a fait tomber Kogaren aux mains des Japonais.

Chine.

L'aviation japonaise a bombardé pour la troisième fois, le 7 décembre, l'aérodrome de Suichwan.

Les troupes nippones qui ont traversé la frontière indochinoise près de Lang-sou le 28 novembre ont occupé Pinghsiang le même jour, Lungchow le 3 décembre et, progressant vers l'est, ont opéré leur jonction, à Suifu (Chungtu), avec une colonne japonaise partie de Lungan.

Europe orientale.

— En Pologne méridionale, une nouvelle offensive russe serait imminente. Neuf divisions d'infanterie et trois divisions blindées seraient concentrées sur la Vistule, près de Baranov.

— En Hongrie, une furieuse bataille se déroule entre blindés germano-hongrois et soviétiques dans les faubourgs de Budapest. Les Russes, à la faveur d'une large percée, ont occupé successivement Balassa-Gyarmat (à la frontière tchécoslovaque), Vocz, Aszod, et pénétrèrent dans la capitale par le nord. Au sud-ouest de celle-ci, deux colonnes soviétiques, après avoir réalisé leur jonction à la pointe nord du lac Balaton, resserrent leur étreinte. Les Allemands ont déclenché une contre-attaque entre le lac Balaton et la Drave.

— En Yougoslavie, la zone de combats atteint la voie ferrée Zagreb-Sisak. A l'ouest de Belgrade, les Yougoslaves sont entrés à Danilovgrad (au Montenegro) et Mostar (en Herzégovine).

— En Tchécoslovaquie, les Allemands auraient évacué Sag-Ilpoly (à 135 kilomètres à l'est de Bratislava).

Europe occidentale.

— En Hollande, l'activité des patrouilles britanniques de la II^e Armée se trouve considérablement ralentie par d'importantes inondations au sud de Arnheim.

— En Allemagne, à l'est d'Aix-la-Chapelle, la 1^{re} Armée canadienne (général Hodge), poursuivant son offensive vers la Ruhr, atteint Merken et Düren (position-cléf sur la route de Cologne), tandis que, plus au sud, ses éléments avancés traversent la frontière luxembourgeoise et pénétrèrent dans Simmerath et Bollesbreich (au nord de Montjoie).

Mais c'est la bataille de la Sarre qui représente le point focal des opérations, à la suite d'une puissante offensive combinée des forces de la III^e Armée américaine et de la 1^{re} Armée française. Celles-ci ont occupé Merzig et Dillingen (dans le secteur de Sarrelouis) et libéré le fort Jeanne-d'Arc (dans le secteur de Sarreguemines) ; après quoi, en-

fonçant la ligne Maginot au nord-est de Bitche, elles ont traversé la Blies à hauteur de Welferding, emporté les défenses extérieures de la ligne Siegfried et pénétré en Allemagne, dont elles menacent ainsi la partie la plus industrialisée.

Répondant à cette avance, la VII^e Armée américaine (général Patton) a tourné Haguenau à l'est jusqu'à Soufflenheim et poussé au delà de la ligne Maginot jusqu'à Seltz, à un mille du Rhin. Thann a été complètement nettoyé.

Du Luxembourg à la Suisse, le front actuel s'aligne donc approximativement sur Willingen, Merzig, Dillingen (où la 90^e division américaine essaye d'établir une tête de pont), Sarrelouis, Hargarten, Forbach, Kappelshoff (à l'est de Sarreguemines), Lemberg, Reichsoffen, Seltz, Soufflenheim, Brumath, Strasbourg, Selestat, Ostheim, le col du Bonhomme, le col de la Schlucht, Thann, Mulhouse et Huningue (au nord-est de Bâle).

Europe méridionale.

Au sud-ouest de Faenza, les Canadiens de la VIII^e Armée élargissent leur tête de pont sur le Lamone et progressent lentement, au nord de Ravenne, dans une région inondée.

Dans les Apennins, la V^e Armée britannique (lieutenant-général Truscott), au cours d'une offensive en direction de la route Faenza-Bologne, a dépassé Tossignano et approche d'Imola.

La ligne du Brenner a été bombardée à plusieurs reprises par l'aviation alliée.

EN FRANCE

Un appel du ministre de l'Agriculture.

10 décembre. — M. Mendès-France a fait dimanche un pressant appel à la radio aux paysans pour leur demander de faciliter le ravitaillement des villes en faisant preuve d'esprit de discipline.

Le ministre a demandé aux agriculteurs de se plier aux exigences de la collecte des produits et surtout de ne pas se laisser aller à des trafics illicites. Le ministre a admis que certains prix agricoles sont trop bas et a assuré que le Gouvernement se préoccupe de les relever. Il a montré que la vente au marché noir assure le renchérissement général des prix et ne profite uniquement qu'aux intermédiaires qui font d'énormes profits.

Le pacte franco-soviétique.

10 décembre. — L'Union Soviétique et la France ont conclu un pacte d'alliance et d'assistance mutuelle. Un communiqué franco-soviétique a été publié annonçant que le Chef du G.P.R.F. et sa suite ont quitté Moscou le 10 décembre.

Le communiqué franco-soviétique déclare : « Le séjour à Moscou du Chef du G.P.R.F. et du ministre des Affaires étrangères, M. Bidault, a donné lieu à de nombreuses manifestations de sympathie ».

Radio-Moscou ajoute que le Chef du G.P.R.F. a eu des entretiens avec le président du Conseil des Commissaires des peuples de l'U.R.S.S., le maréchal Staline, et le commissaire du peuple aux Affaires étrangères, M. Molotov. Les pourparlers franco-soviétiques ont envisagé diverses questions pour le présent et pour l'organisation de la paix. Ces entretiens ont permis de constater que les deux gouvernements ont une très large concordance de vues et un désir sincère d'étroite collaboration. C'est dans l'esprit d'une collaboration utile que les gouvernements français

et soviétique ont procédé le 10 décembre à la signature d'un traité d'alliance et d'assistance mutuelle dont le texte sera publié séparément.

Au Cercle de la France d'outre-mer.

11 décembre. — Au cours d'une réunion, M. Durand Revil, président du Comité de gestion du Cercle de la France d'outre-mer, a exposé les buts que le cercle se propose d'atteindre : grouper ceux qui participent directement ou indirectement à l'activité et au prestige de l'Empire français.

« Sur le plan international, a ajouté M. Durand Revil, l'action du cercle sera élargie par l'établissement de relations suivies avec les grandes associations coloniales étrangères. »

Déclaration de M. Dautry.

11 décembre. — Evoquant devant la presse le problème de la reconstruction, M. Raoul Dautry a souligné tout d'abord la carence actuelle des transports par rail et par route. En effet, sur 440.000 wagons et 15.000 locomotives qui existaient avant la guerre, il ne reste plus que 160.000 wagons et 5.000 locomotives.

Une autre question angoissante est celle du verre à vitres. Pour la seule ville de Lyon, il faudrait 500.000 mètres carrés de verres. Or la production française actuelle est seulement de 2.000 à 3.000 mètres carrés par jour. Il faut donc recourir à l'importation.

Les voies ferrées.

13 décembre. — L'importante voie partant de Marseille vers le Nord par la vallée du Rhône est utilisée normalement.

Le train de Paris à Limoges franchit maintenant les rivières sans transbordement. La reconstruction des ponts du railway est en voie d'achèvement.

Le rétablissement des voies ferrées sur la côte d'Azur continue, les voies de communications sont rétablies entre Saint-Raphaël et Cannes.

Les relations ferroviaires entre Paris et la Seine par Dijon vont reprendre incessamment.

300 locomotives ont déjà traversé le pont d'Orléans remis en état par des travaux effectués nuit et jour.

Dans les chantiers de Lille, 250 locomotives viennent d'être remises en service.

Les voies navigables.

13 décembre. — La navigation à travers la France par voies d'eau est progressivement rétablie grâce à l'immense effort des Travaux Publics, qui eurent à surmonter de très grandes difficultés.

La Seine est désormais praticable entre Rouen et Paris. Les vins du Midi pourront prochainement emprunter la voie du canal du Midi. Par l'Oise et le canal de Saint-Quentin, 9.000 tonnes de charbon pourront être acheminées si la production des mines du Nord le permet. Pour ce trafic, la France dispose de 2.600 bateaux. Ce même trafic pourra être triplé, après la remise en état de la grande écluse de Creil. Pour la première fois depuis le mois de juin, trois péniches ont quitté Longueuil-Annale ; leur voyage inaugure le rétablissement des communications fluviales entre la région de l'Oise et le Nord. Dans l'ensemble la navigation fluviale sera bientôt partout rétablie.

A l'Assemblée consultative.

13 décembre. — L'Assemblée consultative s'est réunie pour continuer l'étude du projet gouvernemental créant des conseils d'entreprises, d'usines et de fabriques.

Le ministère du Travail étudie le projet présenté par le gouvernement précisant qu'il ne s'agit nullement de la nationalisation de l'ensemble des moyens de production. L'assemblée a entendu ensuite le rapporteur de la commission du Travail qui a proposé un amendement en vue d'établir des comités dans les entreprises ayant 50 salariés et non 100 comme le proposait le gouvernement. Il a soutenu également que la réforme devrait s'étendre aux exploitations agricoles. Plusieurs orateurs prennent ensuite la parole pour défendre le projet et donner leur approbation en faisant noter que « ce texte est le premier pas vers un nouveau statut social, vers une économie délivrée des trusts et mise au service de la Nation ».

Un communiqué du ministère de l'Economie nationale du G. P. R. F.

15 décembre. — Le ministère de l'Economie nationale du G.P.R.F. communique : « Le total des confiscations et autres sanctions pécuniaires infligées aux trafiquants du marché noir durant le mois d'octobre s'est élevé à cent dix millions six cent six mille neuf cent quatorze francs ».

« CROQUIS TONKINOIS »

Quel cadeau offrir à l'occasion de la Noël et du Nouvel An ? Choisissez un album de luxe : « Croquis Tonkinois », par Manh-Quynh, édité par les soins de l'Association Alexandre-de-Rhodes.

En vingt tableaux pittoresques et nuancés, l'artiste a noté de son crayon alerte, l'originalité et la poésie des paysages rustiques tonkinois.

En vente au prix de 40 piastres, plus 2 piastres de frais d'expédition, à l'I.D.E.O., chez Taupin, et aux Grands Magasins Réunis.

Ce magnifique album, format 26×32, est tiré sur papier extra-luxe des ateliers Nguyen-qui-Ky, village du Papier, à D.S. Hanoi.

A TRAVERS LA PRESSE INDOCHINOISE

Sainte-Odile, patronne de l'Alsace.

Le mont Sainte-Odile, qui domine la plaine du Rhin, et au pied duquel viennent refluer les batailles, est, nous dit le géographe, « un plateau en forme d'étrave sur le versant oriental des Vosges. Le promontoire, qui porte le monastère de Sainte Odile, patronne de l'Alsace, est à 753 mètres d'altitude... »

« Le monastère, qui abrite toujours le tombeau de la sainte est visité par de nombreux pèlerins ; surtout le lundi de la Pentecôte et le 13 décembre, jour de la Sainte-Odile. »

En fait, bien avant l'ère chrétienne, les peuples allaient prier sur ce sommet.

D'avant l'époque celtique sont les abris sous roche, les pierres à cuvette, les dolmens aperçus du couvent, écrit Emile Hinzelin. De tout temps, ce lieu a été considéré comme sacré.

Les Gaulois établirent au sommet du mont une forteresse et un collège de druides ; les Romains, une citadelle et un temple. Les pèlerins d'alors venaient prier Rosmertha, fille du Mercure des Gaules.

Contre les pierres de la citadelle romaine, se brisèrent les efforts barbares des Cimbres et des Teutons. Le temple élevé sur le mont était un refuge pour la population des campagnes, à l'approche des invasions.

Afin de barrer la route aux envahisseurs, les habitants avaient construit le grand mur qui subsiste encore et s'appelle le Mur païen. Ce rempart mégalithique a onze kilomètres de tour et enferme plus de cent hectares.

C'est derrière ce rempart, que le duc d'Alsace Adalric, quittant son manoir d'Obernai, construisit son château de Hohenburg, plus tard transformé en couvent pour l'usage de sa fille Odile.

Ce duc, le père d'Odile, était un bon chrétien, mais aux réactions un peu vives. Son tempérament le portait à fabriquer des martyrs avec les gens qui lui déplaisaient, fussent-ils moines ou évêques.

Il leur faisait crever les yeux et après un temps plus ou moins long, les faisait décapiter ou noyer.

Ce n'était plus, après qu'une question d'écritures pour en tirer des saints, le plus gros était fait. Saint Germain et saint Léger bénéficièrent de cette procédure énergique.

Quand naquit Odile, ce terrible duc fut doublement vexé ; il espérait un robuste garçon, il lui vint une fille et aveugle.

« Qu'on supprime, dit-il, cette indigne aînée de ma race ! »

La mère veillait. Elle fit porter l'enfant au couvent de Beaulieu-les-Dames.

Un Saint l'y baptisa. Et du même coup les yeux de la petite aveugle s'ouvrirent.

S'il faut en croire Emile Hinzelin « ces yeux étaient les plus bleus et les plus beaux du monde ».

Tandis qu'Odile, oubliée, grandissait en âge et en sagesse, son père Adalric faisait la chasse et la guerre. Et sa femme lui donnait un garçon tous les ans.

Ses fils grandirent. L'un, un jour, retrouva Odile et la voulut présenter à son père. Imprudence. Le vieux trouva mauvais qu'on lui eût jadis désobéi. D'un solide coup de bâton, il tua son fils.

Mais il le regretta tout de suite. Il courut après Odile, que le geste paternel avait effarouchée, la rattrapa, la supplia de venir habiter le château ducal (où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?) et de prier pour lui.

Elle y consentit. Mais quand le duc la voulut marier, elle accomplit deux ou trois miracles pour démontrer qu'elle n'était pas faite pour le mariage.

Adalric se laissa convaincre et lui céda son château de Hohenburg pour en faire un monastère.

Dans ce nid d'aigle converti en couvent sous le vocable de Notre-Dame et de Saint-Pierre, Odile rassembla des filles nobles pour s'occuper des malades et des pauvres.

Et ils venaient nombreux, car elle avait la réputation de trouver remède aux cas les plus désespérés.

Un jour elle guérit un lépreux, lui touchant le visage de ses lèvres.

Une autre fois qu'elle n'avait pas d'eau pour ranimer un vieillard étendu sur la route, elle toucha le rocher voisin et une source jaillit. Cette eau guérit le vieillard. Un jeune aveugle qui accompagnait le moribond recouvra la vue en se lavant à l'eau de la source.

Du temps qu'on agrandissait le monastère, Odile tira du précipice, par la seule puissance de sa prière, les bœufs, le bouvier, la charrette et les pierres qui venaient de rouler jusqu'en bas.

Son père mort, elle sut qu'il était resté accroché au Purgatoire, pour y expier le meurtre de son fils. A longueur d'année — et les années de purgatoire sont longues — le vieux duc y recevait des coups de nerf de bœuf.

Odile pria et pleura pour abrégier ce supplice.

Aujourd'hui, écrit Hinzelin, on montre sous un petit grillage de fer, le trou qu'ont creusé dans le roc les larmes ou peut-être les genoux de la sainte.

« Ce trou, nous dit en confidence un vieux guide, a été agrandi par des spoliations pieuses. Les pèlerins s'estimaient heureux de pouvoir emporter quelques grains de sable, parcelles du roc jadis humectées par les larmes purificatrices. »

Sainte Odile mourut le 13 décembre 690 et fut enterrée dans l'église de l'abbaye, où ses reliques ne tardèrent pas à opérer des guérisons miraculeuses.

Les siècles n'ont pas épuisé leur vertu. C'est pourquoi les pèlerins, et les plus illustres, ont de tout temps visité la colline sacrée. Ecoutez Henri Hinzelin :

Ici vécut et mourut, à l'exemple de sainte Odile, sa nièce Eugénie, qui lui succéda en qualité d'abbesse. Ici s'inclina Charlemagne et s'agenouilla Louis le Débonnaire. Ici Richarde, femme de l'empereur Charles III, chercha un peu de calme pour son âme déchirée. Ici vint, en habit poudré de pèlerin, le bâton blanc à la main, Léon, comte d'Eguishem, parent de sainte Odile, qui fut évêque de Toul, puis pape sous le nom de Léon IX.

Ici l'abbesse Herrade de Landsberg, pieuse et savante artiste, travailla pendant des années à la composition et l'illustration de son *Jardin des Délices*...

Cependant le lieu saint connu des jours de deuil : Aux innombrables visiteurs du mont Sainte-Odile succédaient trop souvent des pillards et des destructeurs : Grandes Compagnies au xiv^e siècle, Armagnacs et Bourguignons du Téméraire au xv^e, bandits de Mansfeld au xvi^e. Et des incendies éclataient en 1400, en 1473, en 1546, en 1572, anéantissant les constructions, mais respectant le tombeau de la sainte.

Le monastère appartient aujourd'hui aux Sœurs d'un couvent de Strasbourg. Des constructions primitives il reste peu de chose ; tout juste une chapelle, suspendue au-dessus d'un précipice. Ce fut d'abord un poste de garde, Sainte Odile le transforma en oratoire.

On affirme que toute jeune fille qui fait neuf fois le tour extérieur de cette chapelle se marie selon ses désirs dans le courant de l'année.

Car si la sainte répugna au mariage pour son compte personnel elle admet très bien que d'autres en aient le goût.

H. A. M.
(OPINION, 25-11-44.)

TABLE DES MATIÈRES

A paraître prochainement la table des matières de l'année 1944 de la revue.

Il nous reste quelques exemplaires des tables des années 1940 à 1942 à 1 \$ 50 et de l'année 1943 à 1 \$.

S'adresser au siège de la Revue, 29, boulevard Dong-Khanh, à Hanoi.

LA VIE INDOCHINOISE

13 décembre.

Hanoi. — Durant les journées du 11 et du 12 décembre, l'Amiral Jean Decoux s'est rendu en inspection, avec le Résident Supérieur au Tonkin, dans le 1^{er} Territoire Militaire. Il était accompagné du lieutenant de vaisseau Le Gendre, de son cabinet militaire.

En se rendant à Moncay, le Chef de la Fédération s'est arrêté quelques heures à Vatchay, où il a été l'hôte du capitaine de vaisseau Commentry, commandant la Marine au Tonkin. Sous la conduite de M. Pisier, Résident de la province de Quang-yên, il est allé visiter quelques travaux d'aménagement du centre, conformes au nouveau plan d'urbanisme.

A son arrivée à Moncay, le Gouverneur Général a été salué par le lieutenant-colonel Lecocq, commandant du Territoire, et par S. E. Cao-xuan-Thiên, Tuân-phu de la province. Durant son bref séjour, il a assisté à un défilé des troupes qui lui furent présentées par le capitaine Fourcade, commandant d'armes. Il tint à décorer lui-même un certain nombre de militaires qui s'étaient distingués dans la lutte contre la piraterie.

L'Amiral Jean Decoux put également visiter certaines installations nouvelles, parmi lesquelles un lot de compartiments à loyer réduit construits par la province et dont il avait examiné les plans lors de sa dernière visite, ainsi que des restaurants à bon marché subventionnés par le budget provincial, destinés aux petits fonctionnaires français et annamites.

Le Salon de 1944.

Le jury de récompense s'est réuni dans la journée du 9 décembre 1944. Il disposait de :

1^o Quatre prix offerts par M. le Gouverneur Général pour un total de 3.000 piastres ;

2^o Un prix de 500 piastres offert par la Direction de l'Instruction Publique ;

3^o Un prix de 200 piastres offert par l'A.F.I.M.A. ;

4^o Un prix de 200 piastres offert moitié par la Sadeai et moitié par M. Lacollonge.

Enfin, M. Sekiguchi, artiste-peintre japonais, avait offert deux prix pour un total de 1.500 piastres.

Le jury a attribué ces prix aux artistes suivants :

Prix offerts par M. le Gouverneur Général : MM. Nguyễn-tu-Nghiêm, artiste-peintre, 1.200 piastres ; Huy-th-van-Gam, artiste-peintre, 700 piastres ; Ng-tan-Bau, artiste-peintre, 600 piastres ; Pham-da-ng-Tri, artiste-peintre, 500 piastres.

Prix offert par la Direction de l'Instruction Publique : M. Pham-vau-Dôn, artiste-peintre, 500 piastres.

Prix offert par l'A.F.I.M.A., la Sadeai et M. Lacollonge b'ogué en un seul prix : M. Lê-quôc-Lôc, artiste-laqueur, 400 piastres.

Prix offerts par M. Sekiguchi, artiste-peintre japonais : MM. Nguyễn-vau-Bi-h, artiste-laqueur, 1.000 piastres ; Vo-Lang, artiste-peintre, 500 piastres.

En ce qui concerne ces deux derniers prix, le jury des récompenses normal s'était adjoint M. Sekiguchi, le généreux donateur, et M. Komatsu, de l'Institut culturel japonais.

15 décembre.

Hanoi. — L'Amiral Jean Decoux a offert hier soir au palais Puginier un dîner en l'honneur de S. E. Shun-ichi Matsumoto, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, nouveau chef de la Mission japonaise en Indochine.

RECHERCHONS

Nos 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 37, 44, 45, 46.

S'adresser au siège de la Revue, 29, boulevard Đông-Khauh, à Hanoi.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Jacqueline, fille de M. et de M^{me} BOURGEOIS (9-12) ;
Jean, fils de M. et de M^{me} ANGELI (9-12) ;
Raymond, fils de M. et de M^{me} MAZILLIER (10-12) ;
Marie-Thérèse, fille de M. et de M^{me} PETIT (10-12) ;
Georges, fils de M. et de M^{me} XAVIER (10-12) ;
Yvonne, fille de M. et de M^{me} TILLET (11-12) ;
Danièle, fille de M. et de M^{me} BELLEFACE (11-12) ;
Henri, fils de M. et de M^{me} CAGNOL (13-12) ;
Christian, fils de M. et de M^{me} RENAULT ;
Germaine, fille de M. et de M^{me} GERME.

COCHINCHINE

Claude, fils de M. et de M^{me} VIDEAU (27-11) ;
Bui-thi-Ngoc-Thanh, fille de M. et de M^{me} BUI-NGOC-PHUONG (30-11).

CAMBODGE

Eveline, fille de M. et de M^{me} HARMENT (1-12).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. Jean LEBRUN avec M^{lle} Françoise CARJAT ;
M. Maurice CORNAGLIA avec M^{lle} Marie ALLEGRI ;
M. Jacques DECOUVREUR avec M^{lle} Raymonde RICHON ;
M. Louis FOLLIET avec M^{lle} Yvonne GRALL ;
M. Marcel RINER avec M^{lle} Rolande BERNARD ;
M. VU-BINH avec M^{lle} NGUYỄN-THI-NGOC ;
M. PHAM-BIÊU-TAM avec M^{lle} CONG-TANG TON-NU TUYẾT-LÊ.

MARIAGES.

TONKIN

M. Pierre HUAUX avec M^{lle} Marcelle BOURBONNE (9-12).

COCHINCHINE

M. Maurice BEZANDIN avec M^{lle} TRAN-THI-CAM (25-11).

CAMBODGE

M. ONG POKOUN avec M^{lle} ANG KIM LA (11-12).

DÉCÈS.

ANNAM

R. P. Marcel LUPIN (9-12).

TONKIN

M^{me} Berthe DUBOIS-FLOCON et M^{lle} Elisabeth DUBOIS-FLOCON ;
Henri, fils de M. et de M^{me} MAHOU (12-12) ;
M^{me} TRAN-THI-NHO, née Dieu-Liên (10-12).

COCHINCHINE

M. Joseph PECORENA (5-12) ;
M. Jean-Marie COMBOT (27-11) ;
M. Paul MUTEL (1-12) ;
M. Joseph ALARY (2-12).



LE BRIDGE



PARTIE « A »

N° XIV

Enchères du camp défensif.

Nous venons de voir que les enchères du camp de l'ouvreur obéissent au 1^{er} tour à la loi de *one over one*... Rien de semblable dans le camp de la défense : une relance de 1 pique sur 1 cœur ne peut être comparée à une ouverture de 1 pique, aussi n'y a-t-il aucune obligation pour le partenaire de laisser les enchères ouvertes par 1 sans-atout ni pour le premier relanceur de reparler sur un changement de couleur.

En conséquence, si le camp défensif désire garder les enchères ouvertes, l'un ou l'autre des partenaires devra montrer sa force par un contre d'appel, une relance à saut, ou une enchère conventionnelle.

Nous avons déjà vu dans quelles conditions il convenait de contrer. Ajoutons que si le contre d'appel est en principe impératif pour un tour, il peut cependant très bien être transformé en contre positif (surtout sur 1 SA). Enfin le contre d'appel se fait sur les ouvertures depuis 1 jusqu'à 3 inclus.

Solution du dernier problème.

P	743	P	RD6	P	AV1052
C	D1097	C	V2	C	543
K	A1075	K	R98	K	D32
T	V10	T	ARD52	T	43

P	98	P	D865
C	AR88	C	R43
K	V64	K	AR74
T	9876	T	R5

Nord joue 3 SA après des enchères qui n'ont pas révélé sa longueur à trèfle.

Est entame valet de pique et Nord prend de la Dame. Puis il rentre au mort avec As de cœur.

Pourquoi ne joue-t-il pas ses trèfles d'abord ?

Ensuite, quelle carte doit-il jouer du mort ?

Enfin, quelle doit être la défense de Ouest ?

Il est bien évident que Nord doit éviter de donner la main à Ouest coûte que coûte ; pour ce faire et en même temps trouver sa 9^e levée il n'a qu'un moyen : le bluff. Il partira donc valet de carreau du mort comme s'il allait faire une impasse à la Dame. Si Ouest laisse passer, Nord mettra son Roi et gagnera. Bien entendu Ouest doit faire son As de carreau et rejouer pique, ce qui infirme une fois de plus la vieille règle de ne pas forcer en second.

Le jeu des trèfles au début du coup ne peut gêner les flans en aucune manière puisque Ouest peut gar-

der l'As de carreau sec s'il le désire et Est jeter toutes ses couleurs, sauf pique.

PARTIE « B »

Enchères interrogatives du 2^e degré (suite).

1^o Enchères interrogatives dans une 2^e couleur.

B) Après une réponse positive dans la 1^{re} couleur.

Le partenaire ayant déjà montré son ou ses As y compris le contrôle de la 1^{re} couleur interrogée, le demandeur ne cherche plus à connaître que le contrôle du 2^e tour dans la 2^e couleur.

Exemple :

Demandes	Réponses	Observations
1) 1 cœur ?	3 cœurs	cœur agréé.
4 trèfles ?	4 piques	montre contrôle 2 ^e tour à trèfle et As de pique.
5 carreaux ?	5 SA	Demande le Roi ou Singleton à carreau.
	5 cœurs	réponse positive (Roi ou Singleton).
		réponse négative.
2) 1 cœur ?	2 SA	cœur agréé directement.
4 trèfles ?	4 SA	montre 2 As y compris le contrôle en 1 ^{er} ou en second à trèfle.
5 carreaux ?	5 SA	Demande le contrôle du 2 ^e tour à carreau.
	5 cœurs	réponse positive.
		réponse négative.

On voit donc que la réponse positive se fait par sans-atout.

Application :

P	97	P	AR432
C	A87	C	D5
K	V965	K	D82
T	V1092	T	A73

P	D865	P	V10
C	R43	C	V10962
K	AR74	K	103
T	R5	T	D864

Sud donneur. Comment les enchères doivent-elles être conduites pour aller au petit chien à pique ?

No-rd	O.	Sud	E.
1 carreau	—	2 piques	—
3 piques (1)	—	4 trèfles ?	—
4 carreaux (2)	—	4 cœurs ?	—
4 SA (3)	—	6 piques	—

(1) pique agréé ; (2) montre Roi de trèfle et As de carreau ; (3) montre Roi de cœur.

Les mots croisés

Problème du « lecteur inconnu ».

Nous vous avons donné d'abord le problème, quinze jours pour chercher la solution et ce n'était pas trop.

Puis, nous vous avons donné la solution et huit jours pour la comprendre.

Aujourd'hui, par pure bonté d'âme, et parce que nous approchons de Noël, voici quelques explications.

Il en manque quelques-unes encore... disons que c'est pour prolonger votre plaisir en vous permettant de les chercher vous-mêmes.

Mais, entre nous, avouons tout bonnement que nous faisons un dernier appel à notre « lecteur inconnu ».

Horizontalement.

- I. — Homme du milieu = **PRESIDENT** (sa place dans une assemblée). Fréquenté par des gens de Maison = **H.R.** (Achères, petite ville dont la gare dessert l'hippodrome de Maisons-Laffitte).

d' INDOCHINE.

- II. — Plus d'une y vit le loup = **ZOO**.
 III. — Rarement caractérisé par un grand caractère = **UTILITE** (au théâtre). Initiales d'un aéronaute d'occasion = **L.G.** (Léon Gambetta : départ de Paris en ballon en 1871).
 IV. — Grossi par une femme du monde = **CHEPTEL** (IO changée en génisse). Phase soviétique = **RION** (nom soviétique du fleuve Phase).
 V. — Laisse sa peau au poulailler = **ORANGE** (le poulailler du théâtre).
 VI. — Corse qui fit un emprunt à un sanguinaire = **COTY** (L'Ami du Peuple, dont Marat fut le créateur). Art pratiqué par des gens salés et dessalés = **NAGER** (... savoir nager dans son sens « argotique »).
 VII. — Femme de foyer = **MAURI** (célèbre danseuse). Fit de l'albumine = **LEDA** (cf. naissance de Castor et Pollux).

- VIII. — Avait une assez bonne presse = ESTIENNE (imprimeur et lithographe)
 IX. — Homme de robe = EON (le chevalier célèbre habillé en femme). Nourriture généralement solide = THE (cette boisson étant en général accompagnée d'amuse-g... nombreux et variés).
 X. — Dans une expression chorégraphique = SUER (en suer une... !). Se connaît à ses effets = VETU (l'habit ne fait pas le moine). Inde, moderne = EN (traduction de la préposition latine : inde)
 XI. — Symbole chimique = ER (Erbium).

Verticalement.

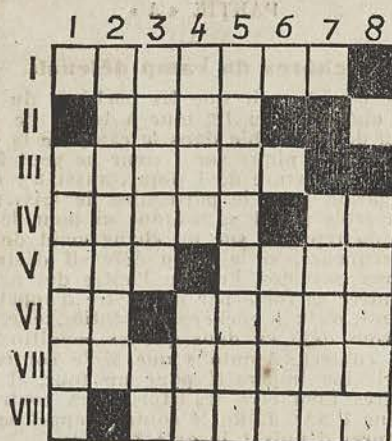
1. — Indicateur du quartier latin = POUCE (le pouce qui indiquait lors des combats de gladiateurs si l'on devait faire quartier ou non — cf. pollice verso). Prix de Paris = MESSE (« Paris vaut bien une messe », signé Henri IV).
2. — Ne sortit pas de la famille = RUTH (voir l'Histoire sainte). Estime = CAS (faire cas de...). Centre de pacage = UR (où Abraham faisait paître ses troupeaux).
3. — Avant la première chute = ERIE (avant le Niagara). Dans le langage d'un alpiniste = OUTRE (outre-monts).
4. — Abri pour les grains = SALPETRIERE (Hôpital parisien où l'on traite les gens « dérangés » (qui ont un « grain »).
5. — Invoquée par le père de l'enfant grec = ILITHYIE (divinité qui présidait aux accouchements).
6. — En fin de compte = TE (compTE). Devant une belle perspective = NEVA (devant la perspective NEWSKY).
7. — Permet l'élaboration de vastes plans = ETELON (aire permettant de faire des plans de bâtiments (ou autres) grandeur naturelle. Demi-fantaisiste = NOEL (Noël-Noël, chansonnier connu).
8. — Parfois pris par la bande = RALENTI (la bande cinématographique).
9. — Prédit à une pastoure = ORAGE (voir la chanson « Il pleut bergère »). S'en va de la poitrine = UT (l'ut de poitrine, naturellement).
10. — Ne survit pas à la première = INEDIT (s'explique de lui-même).
11. — Qualifie l'ouvrage du feu = HOLOGRAPHE (autre orthographe du mot « olographe » qui qualifie un testament de feu M. X...).
12. — Affection = ROGNE (nom vulgaire de la teigne). Parcouru par Saint-Thomas = KENT (Saint-Thomas Becket, évêque de Canterbury, qui se trouve dans le comté de Kent).

Les mots croisés poétiques de G. Rimant.

N° 8. — Angkor.

Pour oublier les coups qu'à la planète Terre
 Assène le dieu Mars, armé jusques aux dents,
 Si je vous emmenais vers l'eden salubre,
 Où l'art fait lâcher prise aux soucis taraudants ?
 Mais, ne crains pas que j'ose encourir la risée,
 Angkor, à te prôner après tout l'univers !
 Ta gloire au bout du monde est popularisée,
 Et n'attend nul éclat du prisme de mes vers.

Je ne veux qu'honorer ceux de qui la pie œuvre
 Fut de rendre sa forme à ton corps gracieux,
 Avant que la forêt, sous ses bras de pieuvre,
 N'essaimât pour jamais tes restes précieux.



C'est par ces âmes-là, de vos beautés éprises,
 Angkor-Vat, Angkor-Thom, Prah-Khan, Mébon, Ta-
 [Prom,
 Que vous pouvez dresser vos bas-reliefs, vos frises,
 Que tu peux dominer, Roi Lépreux, ton forum.

Crois-tu donc que ce fut une tâche facile,
 Banteai-Srey perdu dans ton fier « a parte »,
 Que de permettre encore à ta ligne gracile
 De se farder, le soir, d'un rien de rose-thé ?

Alors, pourquoi montrer ces faces sarcastiques,
 Bayon, sous le regard complice de Taïti ?
 Souviens-toi, modérant tes ombres fantastiques,
 Qu'en nain de chair relèvent un titan de granit !

Solution des mots croisés de A. Frévat.

N° 13.

